

La plaie des parasites

L'exploitation agricole se divise en deux phases : la production et la vente.

Il y a cent ans, la première était de beaucoup la plus importante; on vivait alors sous un régime d'économie fermée; le domaine agricole formait un tout économique, pratiquement indépendant des autres branches de l'activité nationale. L'agriculteur tirait de la culture du sol et de la pratique de quelques métiers rustiques de quoi nourrir et habiller sa famille. Aux champs, on ne pratiquait guère l'échange et on ne connaissait d'autre alliance que le mariage. Et le mariage était encore une affaire demandant réflexion !

On sait les transformations qui se sont produites dans le domaine économique depuis l'application industrielle de la vapeur et de l'électricité. Des biens nouveaux se sont répandus à profusion dans le monde; la circulation des hommes et des marchandises, en se développant de façon inouïe, a compliqué le mécanisme des échanges; la grande industrie attiré dans les villes des foules nombreuses qui tirent leur subsistance du travail industriel. Et l'agriculture a été appelée à produire davantage pour nourrir les populations urbaines. Ses marchés, de locaux qu'ils étaient autrefois, sont devenus nationaux et internationaux.

Mais à mesure que se développaient les échanges de marchandises entre la ville et la campagne, les intermédiaires se multipliaient de façon anormale. Vu l'effort peu considérable qu'il exige et les revenus intéressants qu'il rapporte, le commerce s'est acquis une importance disproportionnée à son utilité. Il a pris les devants sur la production et la consommation. Grâce aux monopoles qu'il a habilement établis sur la circulation de presque toutes denrées de grande consommation,

il exerce aujourd'hui une dictature déguisée mais réelle, au détriment des producteurs et des consommateurs.

Certains intermédiaires sont indispensables; d'autres sont utiles; plusieurs sont inutiles et, par conséquent nuisibles. On donne communément à ces derniers, le nom de parasites.

Le parasitisme économique se pratique aujourd'hui sur une grande échelle, surtout dans le commerce des denrées agricoles. Avant d'arriver au consommateur, les principaux produits de la ferme passent par quatre, cinq et même six intermédiaires qui en majorent le prix de leurs frais d'opération et de leur profit. Cette pratique est particulièrement en faveur dans le commerce du bétail de boucherie. On connaît communément les méthodes en usage chez nous dans ce commerce. Un racoleur de métier achète des éleveurs, veaux, vaches, cochons, et les consigne en wagons complets à un marchand à commission de Montréal. Ce dernier vend les animaux à une maison de salaison qui les abat ou les fait abattre par un abattoir public. La maison de salaison vend la viande le plus souvent à un grossiste, qui la revend au marchand-détaillant, qui la *revend* au consommateur. Racoleur, marchand à commission, abattoir, entreprise en salaison, grossiste, détaillant, cela fait bel et bien six intermédiaires, qui naturellement ne travaillent pas pour des primes. Et pendant que ces derniers tirent les marrons du feu, producteurs et consommateurs se chamaillent et s'accusent réciproquement de s'exploiter les uns les autres.

Nous ne prétendons pas que tous ces intermédiaires sont des parasites; au contraire,

nous ne sommes pas loin de croire que, selon la conception actuelle de l'organisation économique, ils remplissent des fonctions utiles. Mais ce qu'on ne nous fera pas admettre, par contre, c'est que cette conception mercantiliste des échanges soit la plus humaine, la plus apte en somme à satisfaire les besoins matériels de l'homme. La crise économique s'est d'ailleurs chargée de démontrer l'inanité du système; car, après cinq ans de rajustement, le libre jeu des lois économiques n'a pas encore réussi à rétablir l'équilibre des prix.

Le seul moyen de mettre un terme au parasitisme économique, c'est la pratique de la coopération par les producteurs et les consommateurs. Dans le commerce du bétail, puisque nous avons choisi cet exemple, l'organisation d'un abattoir coopératif mettrait à mal des entreprises omnipotentes comme *Canada Packers, Wilsil, William Davis*, qui ont grand intérêt à entretenir l'anarchie actuelle. Il ne faut aucun doute en effet qu'un établissement coopératif de cette nature, qui recevrait les consignations de syndicats locaux et traiterait directement avec les détaillants ou les sociétés coopératives de consommation, réduirait de façon appréciable la marge qui existe actuellement entre les prix payés aux producteurs et ceux qui sont exigés des consommateurs.

Mais quand on parle chez nous d'entreprise de cette nature, on a l'impression de prêcher dans le désert. Espérons, quand même, que les cultivateurs se lasseront enfin de peiner pour les autres et qu'ils comprendront un jour la nécessité de l'union en vue de la coopération.

Gérard FILION

Une perte, un gain

LA GRAISSE VEGETALE

Canada Packers vient d'ouvrir à Pointe St-Charles une fabrique de graisse végétale. Ce produit, connu sous le nom de "Shortening", servira de succédané aux graisses animales, le saindoux, l'oxonge, le suif.

Mais comme son prix de revient sera sensiblement inférieur à celui des graisses naturelles, il leur fera une concurrence ruineuse. Si cette industrie prend l'importance qu'on semble vouloir lui donner, il faut s'attendre à un avilissement des prix des graisses animales et, par ricochet, du bétail de boucherie. En somme, ce sera encore le cultivateur qui paiera les pots cassés.

Au lendemain de la guerre, le gouvernement interdit la fabrication et la vente de l'oléo-margarine, mélange de suif de mouton et d'huiles grasses. Aujourd'hui, il permet de fabriquer sous un nom d'emprunt un pro-

duit presque identique au premier. C'est un peu comme blanc bonnet et bonnet blanc. Et pourtant, on serait doublement aveugle si on n'admettait que l'agriculteur a besoin d'une plus grande protection aujourd'hui qu'il y a quinze ans. Mais "autres temps, autres mœurs". La politique a souvent des exigences que la raison ne comprend pas, mais que l'intérêt suffit souvent à expliquer.

UN DEBOUCHE NOUVEAU

Les chimistes sont de vrais sorciers. Si leurs ancêtres du Moyen-Age, les alchimistes, avaient connu tous leurs trucs, ils auraient été condamnés par la superstition populaire à mourir sur le bûcher.

On les savait capables de bien des tours de force; fabriquer du sucre avec des guenilles, extraire de l'or des eaux de la mer, tirer des parfums de la houille; mais se dou-

taient-ils qu'ils réussiraient un jour à fabriquer des boutons avec du lait, oui, du lait de vache? C'est pourtant ce que vient de nous apprendre M. S.-E. Desmarais au congrès annuel de l'Association des Marchands-Détaillants tenu à St-Jean la semaine dernière. Des hommes d'affaires seraient en pourparlers pour établir une industrie de cette nature dans les Cantons de l'Est. Si l'entreprise réussit, les agriculteurs trouveront à y placer annuellement quelques millions de gallons de lait.

On croirait rêver; mais notre siècle nous a habitués à tant de choses abracadabrantes qu'il n'y a plus lieu de nous étonner de rien. Sans "vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis à terre", il est permis de souhaiter que cette entreprise, qui serait d'un grand appoint pour l'industrie laitière, s'implante et progresse.

G. F.

**UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
EST PLUS NECESSAIRE QUE JAMAIS
POUR LA DEFENSE
DES INTERETS DE L'AGRICULTURE.**

L'âme de la terre

C'EST UN FAIT QUE LE PAYSAN SE DETACHE DE LA TERRE :

Tous les recensements marquent un progrès de plus en plus marqué des agglomérations urbaines et une diminution correspondante de la population rurale.

Et la terre que l'on abandonne ainsi n'est pas toujours une terre ingrate à laquelle il faut arracher, par un labeur pénible, ses produits; c'est souvent en des régions particulièrement fertiles que se manifeste la dépopulation de nos campagnes.

LES CAUSES DE CET INQUIETANT PHENOMENE SONT NOMBREUSES :

Les cinémas, la radio, la jeunesse s'ennuie à la campagne et subit l'attraction des villes avec leurs fêtes perpétuelles.

Malgré les machines agricoles qui les aident, et dont l'emploi se généralise, beaucoup de cultivateurs trouvent leur travail pénible et cherchent "une place" dans quelque administration; mais surtout, la crise actuelle les décourage.

Lorsque, après avoir peiné toute l'année, l'agriculteur ne peut vendre ni son blé, ni la plupart de ses autres produits, quand l'éleveur vend à perte son bétail, quand quelque contagion ne le décime pas, et que, sur son déficit, il doit faire l'avance des dépenses de l'exercice suivant et payer sous menace de poursuites les lourds impôts qui pèsent sur lui, il est tenté de jeter le manche après la cognée et de partir pour la ville.

Et, tandis que tant de causes contribuent à le déraciner, nous voyons s'affaiblir celle qui l'y fixait en la lui faisant aimer; et cette cause, c'est l'influence de l'Eglise.

Qu'on lise le livre si pénétrant que vient d'écrire sur l'Eglise et la terre celui de nos écrivains qui connaît et aime le plus la vie rurale qu'il a si bien décrite dans toute son oeuvre, M. Joseph de Pesquidoux, et l'on en sera persuadé.

Il est difficile de résumer en quelques lignes son livre si plein de justes observations et de réflexions profondes, et encore moins d'en rendre l'accent qui s'apparente à celui de la Terre qui meurt de René Bazin; mais on peut le définir en disant qu'il nous décrit l'âme de la terre, et cette âme de la terre, c'est la religion.

Nous pouvons l'en croire, car cette terre qu'il décrit, il l'aime parce qu'il la connaît. Il vit sur un fonds qui depuis de nombreuses générations appartient à sa famille; il y est né, il a grandi au milieu de ces paysans dont il est devenu le modèle et le conseiller.

Tous les procédés de culture des anciens et leurs raisons d'être lui sont familiers, mais en les transformant par l'application des plus récentes découvertes scientifiques; son amour de la tradition n'a d'égal que son amour du progrès.

Chrétien exemplaire, il voit Dieu dans la nature, dans ses aspects changeant au cours

de l'année, dans ses productions, dans sa poésie, et comme Dieu lui a donné, avec un coeur ferme et délicat, une plume souple et élégante, il décrit avec le sens du réel et des envolées vers l'idéal la vie de la terre. L'expérience d'une vie tout entière passée sur son domaine, au milieu de ses fermiers et des cultivateurs de la région, dont il partage les préoccupations et les soucis quotidiens, le désignait pour nous décrire, dans ce qu'elle a de plus profond, la vie de la terre.

Précisément parce qu'il est à la recherche des biens matériels, l'homme des champs peut facilement tomber dans le matérialisme et mettre son idéal dans la fécondité du sol et dans la multiplication de son bétail. Aussi, dès les premiers siècles, l'Eglise s'est-elle préoccupée de relever vers les cieux le front du paysan courbé sur la terre.

Elle lui a montré en Dieu le dispensateur de tout bien, et dans le travail une peine sans doute promulguée après la faute originelle, mais aussi le moyen de plier la nature à la volonte de l'homme, ce qui est l'un des titres d'honneur de l'humanité.

Vivant, lui aussi, sur la terre, le plus souvent paysan lui-même, au milieu de paysans dont il connaît la vie, puisqu'il la pratique, le prêtre est, dans les campagnes, le perpétuel semeur d'idéal: il laboure les consciences de ceux qui labourent la terre.

TOUT LUI EST UNE OCCASION DE LES ELEVER VERS LE CIEL :

Au milieu du village, s'élève l'église dont le clocher est vu de tous ceux qui travaillent, c'est la maison de Dieu, et dans ce clocher, la cloche sonne les heures du jour et celles de la vie en leur donnant une note surnaturelle: les trois Angelus qui coupent la journée du laboureur lui rappellent ses destinées éternelles, et voilà pourquoi, en les entendant, nos anciens se dérouvraient comme dans le célèbre tableau de Millet.

A la croisée des chemins, l'Eglise a dressé la croix, le signe de la mort et de la résurrection, le signe du jugement et de la rédemption; en la saluant, l'homme des champs fait un acte de foi en ces grands mystères de la vie et de l'éternité.

AUTOUR DE L'EGLISE, FURENT ETABLIS LES CIMETIERES :

Pour que, en allant prier Dieu en son temple, le chrétien eût une pensée pour ses morts; et cela lui donnait le sens de la tradition dans le temps et de la communion des saints dans le plan divin.

Les prières faites à Dieu pour les fruits de la terre, au cours de ces processions dominicales qui se font entre les "deux Saintes Croix", l'Invention (3 mai) et l'Exaltation de la Sainte Croix (14 septembre), les proces-

sions de saint Marc et des Rogations, qui se font au moment où apparaissent toutes les promesses de la terre, et aussi tous les dangers qui les menacent, rappellent au travailleur que Dieu est l'auteur de tout bien, mais qu'il a demandé à l'homme de collaborer, par son travail, à la Providence; et tout cela lui rappelle aussi toutes les bénédictions que multiplie l'Eglise; bénédiction des champs et des maisons, des instruments de travail et des animaux, des sources et des fruits de la terre.

Admirables leçons de choses qui illustrent d'une manière concrète les enseignements que donne le prêtre à l'enfance groupée autour de lui au catéchisme, à la population groupée le dimanche et les jours de fête autour de sa chaire.

Or, cet enseignement que reçoivent à l'église tous les enfants de la campagne, c'est encore l'idéal religieux, préservant les travailleurs de la terre de son emprise matérielle, surtout lorsqu'il inspire, maintient et anime la vie religieuse.

Cette vie religieuse a été si intense jadis et grâce à Dieu, l'est tellement demeurée encore dans certaines régions privilégiées, qu'elle déborde le cadre de l'église; de là ces pèlerinages, ces pardons qui embellissent de poésie la vie rurale; de là la célébration de ces fêtes, Noël, Pâques, la Fête-Dieu, la solennité du saint patron, qui sont en même temps des fêtes de la famille et donnent lieu à de grandes réjouissances publiques, manifestation extérieure des sentiments transmis par les anciens et qui sont le soutien au milieu de toutes les déceptions et de toutes les crises.

Ces fêtes familiales et publiques sont l'ornement de la vie rurale et en rompent la monotonie. Là où elles continuent à se célébrer, les jours de fête ne sont pas des jours de désœuvrement dans l'ennui, mais des jours où l'on se pénètre de ce soleil de l'âme, nécessaire autant et plus encore que celui qui fait mûrir les moissons.

Enfin, tous les actes de la vie familiale et professionnelle ont été tellement pénétrés de rites et de cérémonies pieuses, que M. de Pesquidoux a pu parler de la liturgie rurale, émanation directe du sentiment religieux des campagnes au cours des siècles.

LE CURE EST LE MAINTENEUR DE TOUTES CES TRADITIONS :

et de toutes ces pieuses coutumes qui sont comme une efflorescence, avec le parfum des champs de la vie chrétienne. Aussi, son rôle est grand, et pour le mesurer on n'a qu'à voir le vide fait par sa disparition. Là où il n'est plus, c'est le retour du matérialisme, et, avec lui, la désagrégation de nos campagnes suivie aussitôt de leur désertion.

Jean GUIRAUD.

(LA CROIX)

Retour de Congrès

(Suite de la première page)

cours très à point, fit l'historique de l'Union catholique des Cultivateurs, traita des devoirs des Unions professionnelles et donna les raisons pour lesquelles l'U. C. C. avait entrepris de faire l'organisation des bûcherons.

M. Rioux fit part à l'assemblée des progrès satisfaisants obtenus par la Section depuis sa fondation.

Il fut suivi à la tribune par M. Joseph Harvey, le populaire propagandiste de la Section des Bûcherons pour la région du Lac St-Jean.

Inutile de dire que M. Harvey traita avec feu et enthousiasme la question du syndicalisme ouvrier et en fit voir tous les avantages au point de vue moral, social et économique.

Un jeune bachelier en science agricole, M. L.-Philippe Thibodeau, propagandiste de l'U. C. C. pour la division sud du diocèse de Québec, fit une causerie sur la question de la vente des produits agricoles en relation avec l'industrie forestière. Son étude lui valut des applaudissements bien nourris.

Votre serviteur fut ensuite appelé à donner un résumé des vœux et résolutions adoptés par les délégués des cercles au cours des deux séances d'é-

tudes. Toute l'assemblée manifesta son approbation.

M. Antoine Riverin, à qui avait échu la tâche de présenter et de remercier les différents orateurs, s'est acquitté de ce devoir avec son tact habituel.

Lorsque M. le Maire Dubuc prit la parole, il le fit avec la maîtrise que lui a acquise sa longue expérience des affaires publiques.

Ayant suivi sans en perdre une minute les délibérations du congrès, c'est en connaissance de cause qu'il a pu en faire un résumé fidèle qui fut ratifié par les applaudissements.

Il appartenait à Sa Grandeur Monseigneur Charles Lamarche de tirer les conclusions pratiques des travaux et délibérations du congrès auquel il avait généreusement accepté d'accorder son haut patronage.

Ses conseils vraiment paternels ne pouvaient manquer d'aller droit au coeur des ouvriers qui connaissent tous sa sollicitude pour les classes laborieuses.

Ses paroles d'encouragement qu'il a prodiguées à ceux qui se dévouent pour le relèvement moral et économique des bûcherons ont été pour ces derniers un ordre de continuer leur travail sans jamais se lasser.

Toute la salle se leva pour applaudir l'Eminent Evêque dont les conseils ont été dictés par la sagesse et la bonté.

Le chant national "O Canada" et le deuxième congrès annuel de la Section des bûcherons.

Un concours est ouvert aux villes de la région.

pour le siège du troisième congrès : La Tuque, Joliette, Mont-Laurier, Maniwaki, Ville-Marie, et Rouyn.

Mesdames et Messieurs, je vous salue et vous remercie.

Louis-Philippe COTE.

CALENDRIER

JEUDI, 22 août : Symphonien, martyr.
VENDREDI, 23 août : S. Philippe Béniti, confesseur.
SAMEDI, 24 août : S. Barthelemy, apôtre.
DIMANCHE, 25 août
XI PENTECOTE, St Louis, roi de France.
LUNDI, 26 août : S. Zéphirin, pape et martyr.
MARDI, 27 août : S. Joseph Calasanz, confesseur.
DIMANCHE, 28 août : lever du soleil : 5.05
coucher du soleil : 6.47

CAUSERIES A LA RADIO

POSTE CKAC.

LUNDI 26 août (1 h. 30 P.M.) M. Gérard Fillion: La décentralisation des marchés.

JEUDI 29 août (1 h. 15 P.M.) M. R.-M. Pucet: Projets d'actualité.

SAMEDI 31 août (1 h. 15 P.M.) M. J.-E. Laforce: Colonisation.

POSTE CRCM 6 h. 45 P.M.

MARDI 27 août: M. Gabriel Billault: Les soins à donner au potager.

JEUDI 29 août: J.-Ch. Magnan: Sur nos routes.

Ucécistes ou Communistes

La Sainteté Pie XI disait quelque chose dans ce sens "Le prochain siècle devra être plus en rapport avec la saine économie et la charité chrétienne sinon il sera révolutionnaire et communiste." Paroles bien vraies qui donnent à réfléchir à ceux qui en sont capables.

La misère est bonne conseillère pour celui qui a des principes bien établis, mais pour la masse elle est quelquefois mauvaise conseillère; c'est pour cette raison que du peuple surgit tant d'idées; les ones révolutionnaires et destructives, les autres évolutionnistes et constructives. Qui des deux groupes l'emportera? l'avenir nous le dira. La situation actuelle ne peut durer. Le libéralisme économique, prêché et établi par les maîtres de la grande école libérale qui, soit dit en passant, connaissent bien peu la nature humaine pour oser croire que la libre concurrence sans direction pourrait marcher longtemps sur des bases saines à entraîner la ruine du plus faible et du plus scrupuleux pour laisser la victoire en affaires et en économie au plus fort et au moins scrupuleux. Donc, résultats décevants nécessairement d'un tel état de choses et d'esprit—concentration de la richesse dans les mains de quelques-uns, concentration du commerce dans les mains de ces magnats; trusts, cartels, monopoles de toute sorte; et sous la dépendance de tels monstres la masse du peuple vivant dans la prolétariat et même la paupérisation.—Voilà actuellement la manière de vivre du peuple. Cela peut-il durer? non, car c'est le chemin qui conduit au socialisme et au communisme. Les apôtres de Moscou profitent de cet état de choses et exploitent la misère du sans-travail et du misérable et s'en font des adeptes des plus actifs; exemple: grève dans les camps de concentration, marche de la faim, parades rouges dans les grandes villes. Voilà autant de faits qui nous prouvent que les apôtres du mal et du désordre ne perdent pas leur temps et ne dorment pas. Nous, cultivateurs, faisons-nous notre possible? Avons-nous un front uni à présenter au flot menaçant? N'oublions pas la déclaration de Pie XI. Nul ne peut être bon catholique et vrai socialiste, d'où incompatibilité du catholicisme et du socialisme, remueurs de la glèbe, n'oublions pas que nos trois glorieux titres de cultivateurs, Canadiens-français, catholiques, sont une obligation pour nous de lutter contre l'ennemi envahisseur. La terre demeure notre richesse essentielle et la condition de notre stabilité. De toutes les formes de notre fortune, c'est elle qui tient encore mieux à travers les crises économiques, comme elle est le réservoir le plus généreux de nos vraies forces. L'histoire enseigne, disait Lucien Romier, que l'agriculture familiale nourrit son homme plus ou moins généreusement, mais elle lui permet de vivre en bonne santé et libre, développe dans son esprit des qualités d'équilibre, de réflexion, d'observation et de patience qui caractérisent les races fondatrices. Sous cet aspect l'agriculture ne fait pas de l'argent mais des hommes. Elle constitue la pépinière des grands peuples et des sociétés fortes, le réservoir d'énergie des civilisations durables, le milieu où se forme et se renouvelle le génie initial qui prendra ensuite son essor dans d'autres domaines. Sa valeur sociale, nationale et humaine dépasse sa valeur économique. Voilà des paroles bien vraies, mais de grâce soyons di-

(Suite à la page 11)

L'U. C. C. est l'organisme le plus propre à cette organisation agricole. Que nos cultivateurs y adhèrent.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

"Ainsi groupés, tous pourront faire valoir leurs exigences auprès des autorités."

Hon. Ad. Godbout, Discours du Lac St-Jean.

Publié par "La Terre de Chez Nous Inc.", et imprimé par l'Action Sociale, Ltée, 103, rue Ste-Anne, Québec.

1 an \$1.00
3 ans \$2.50
A l'étranger, 1 an \$1.50
Gratuit aux membres en règle de l'U. C. C.

Administration, Rédaction, Publicité: 5503, Boulevard Saint-Laurent, Montréal. Téléphone: CRescent 3414

Nos collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs écrits.

La construction rurale

La construction est aujourd'hui une science avec laquelle il faut compter, science éminemment utile, j'allais dire indispensable. Depuis l'époque des cavernes, que de transformations profondes, que d'évolutions déconcertantes! Je ne veux pas m'y attarder, mais il reste qu'à travers ses nombreux avatars, l'architecture agricole, suivant le mouvement général, s'est acheminée vers un maximum d'hygiène et de commodité, qu'elle n'a pas encore atteint, il faut l'avouer.

CONSEILS DE L'AGRONOME

Supposons que vous projetiez de construire un bien! Il est de toute importance que vous obteniez la coopération de personnes qui savent construire les édifices ruraux et en tracer les plans, car admettons qu'en cette matière, un cultivateur n'est pas toujours très expérimenté et ne possède pas les connaissances des hommes de l'art. C'est pourquoi, je vous engage fortement à recourir aux services de Messieurs les agronomes. Voilà une initiative des plus louables de nos Gouvernements, d'avoir mis à notre disposition, ces experts en science agricole qui parcourent la province afin d'y aider nos cultivateurs. A votre demande, ils viendront vous voir, vous fourniront de vive voix tous les renseignements que vous désirerez, prépareront ou feront préparer des plans gratuitement et vous donneront les conseils appropriés. Je ne saurais trop insister sur le fait que vous devriez prendre l'avis de ces personnes, car, pour la majorité de ceux qui veulent se construire, il s'agit d'une entreprise nouvelle, dans laquelle ils peuvent faire de nombreuses erreurs. Il est donc indispensable, surtout pour ces derniers, de se procurer les services de ces techniciens. A tous points de vue, ils sauront donner à vos bâtiments des avantages marqués; même au point de vue financier.

LE FINANCEMENT

De finance, je ne veux pas vous entretenir, cependant je soumets à votre attention les quelques réflexions suivantes:

Les constructions de meilleure qualité commandent de meilleures conditions d'emprunt, vu qu'elles sont un meilleur risque financier. Elles peuvent se vendre plus facilement, elles demandent moins d'entretien, moins de réparations et ne souffrent pas de grandes détériorations. Elles commandent aussi une première hypothèque plus considérable ce qui rend plus facile la négociation d'une seconde.

LE CONFORT

Il est un autre aspect de la question qu'il ne faut pas perdre de vue. Un cultivateur est appelé à passer sa vie entière sur son bien; pourquoi, sans faire d'extravagance, ne se construirait-il pas avec confort? Je n'entends pas par cela faire des déboursés non justifiables, mais je suis sûr que d'idée de confort, de la commodité et de la salubrité dans l'érection des bâtiments de la ferme peut être tout à fait compatible avec celle d'une économie bien comprise.

Combien de fermiers qui ont acquis à leurs dépens quelque expérience en construction se disent souvent: "Si c'était à reconstruire!" Oui, en effet, si un cultivateur avait à ériger plusieurs fois ses bâtiments, je suis certain qu'il changerait ses plans, qu'il consulterait son agronome et qu'avec lui il étudierait mieux le problème; il calculerait l'espace et le cubage nécessaires pour abriter commodément troupeaux et récoltes. Ce calcul fait, il pourra dire: "Je n'ai besoin d'une bâtisse de telles ou telles dimensions" au lieu de dire: "Je construirai une grange de 40, 50, 60 pieds."

L'EMPLACEMENT

Il est donc nécessaire avant de commencer la construction, d'étudier les principaux détails sur lesquels on veut s'arrêter définitivement. Le premier pas à faire dans l'érection d'une bâtisse, c'est le choix d'un emplacement. Celui-ci doit être sec ou préalablement drainé s'il s'agit d'un terrain non égoûté. Si possible, on choisira une hauteur plutôt qu'un bas-fonds, un sol dur et résistant plutôt que mou et sablonneux. D'aucuns recherchent le flanc des collines pour y situer leur grange. Si cette dis-

position a l'avantage de protéger du vent et du froid, elle peut devenir une erreur si elle rend l'éclairage et la ventilation difficiles.

LES FONDATIONS

Choisissons donc soigneusement un emplacement favorable. Notre plan déterminé entrons dans le domaine de la réalisation. Le premier problème qui se pose est celui des fondations. Celles-ci doivent être appropriées à la nature du terrain et aux charges qu'elles doivent supporter. Les détails importants à observer sont la qualité de la pierre et du mortier employés. Les angles d'un mur de fondation doivent être d'une exceptionnelle solidité, car, c'est la partie vitale de tout l'édifice. Outre les fondations en pierre, il y a celle en béton, mais elles sont plus dispendieuses et pour cette raison, vous auriez tort de les préférer, surtout quand on a l'avantage de se procurer la pierre nécessaire sur sa ferme.

LA CHARPENTE

Les fondations terminées, il vous faut élever la charpente; je me borne toujours à la grange. Autrefois, les charpentes de grange se faisaient par l'assemblage de nombreuses et grosses pièces de bois. Aujourd'hui, la science dite statique, nous permet d'élever des charpentes beaucoup plus petites et tout aussi solides, ce qui est plus économique, le bois étant plus rare et par conséquent plus dispendieux. Ces différents types de charpentes sont étudiés au point de vue de leur résistance, du plus grand logement intérieur et de l'économie du bois.

LE TOIT

Le toit français que tous les cultivateurs de la Province de Québec connaissent bien, est le plus recommandable; outre son agréable apparence, il offre plus d'espace, vu l'absence d'entrants et de pièces transversales.

Lorsque les fermes sont levées et la charpente terminée, on procède immédiatement à la couverture et au lambrissage. Le revêtement des toits peut se faire en chaume, en bardeau de cèdre, en amiante, en papier ou en tôle. Chacun de ces matériaux offre des avantages. Il vous reste à déterminer selon votre location vos conditions d'achat, la forme de votre toit, la main-d'oeuvre à votre disposition, etc lequel de ces produits est le plus économique et le plus avantageux.

LE LAMBRISSAGE

Quelques mots sur la question du lambrissage. Autrefois, on doublait les lambris intérieurs ou extérieurs pour conserver la chaleur. De nos jours, on dispose d'un procédé beaucoup plus profitable et qui consiste dans l'immobilisation de l'air entre deux parois étanches; c'est ce qu'on appelle, en langage scientifique, l'isolation calorifique. Au cours des deux dernières décades l'idée qu'on avait de l'isolation a subi une évolution presque complète. Il y a quelques années, l'isolation était considérée comme une toquade dont l'homme à l'aise pouvait seul se payer le luxe; aujourd'hui, elle est reconnue comme un moyen à la fois efficace et économique de parer à la déperdition excessive de la chaleur, moyen dont le riche seul peut se passer. L'isolation est un des alliés les plus importants de nos fermiers. L'expérience a en effet démontré que les vaches abritées dans des bâtiments chauds et parfaitement isolés avaient meilleure santé, produisaient plus de lait et de gras tout en consommant une quantité moindre de fourrage. C'est que l'isolation conserve la chaleur des bâtiments et assure une excellente ventilation.

Il est un moyen facile, efficace et peu coûteux de s'assurer cette isolation. On divise en deux parties l'espace d'air entre les lambris au moyen d'une séparation en planches emboutées. Au lieu d'aménager ces matelas d'air, on peut employer des corps dont les molécules sont très espacées et qui constituent d'excellents calorifuges. De toute façon l'isolation s'impose et elle est non seulement très utile, mais absolument indispensable.

L'ECLAIRAGE

Un autre élément avec lequel le constructeur

(Suite à la page 5)

Excursions pour la Fête du Travail

Dernier congé d'été, la Fête du Travail est toujours une merveilleuse occasion pour voyager, puisqu'elle laisse 4 jours de liberté à ceux qui travaillent. A cette occasion les chemins de fer réduiront considérablement leurs taux. C'est ce qu'annonce M. C.-P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association.

Ces taux réduits seront en vigueur entre toutes les stations au Canada et pour certaines destinations aux Etats-Unis. Le billet simple plus un quart, sera valable pour l'aller, à partir de vendredi midi, le 30 août, jusqu'à 2 h. lundi, le 2 septembre. Le retour s'effectuera avant minuit, mardi, le 3 septembre. Ces billets, en plus du supplément ordinaire, seront acceptés sur les wagons-salons et les wagons-lits.

Cette fin de semaine, la dernière avant la rentrée des classes, sera certainement très mouvementée. Les autorités des chemins de fer ont pris toutes leurs dispositions pour assurer un service de premier ordre au public voyageur.

L'initiative de nos colons

A l'affût de nouvelles intéressantes sur les progrès que font nos colons, nous sommes heureux de citer un exemple de l'initiative de nos "retours à la terre."

Une dizaine de colons établis à la Rivière Solitaire, au Témiscoumque, au cours de l'automne de 1932, ont eu l'idée de faire la "corvée" d'une façon systématique. Ils ont formé un cercle coopératif, mettant à la disposition des membres tous leurs matériaux.

Le groupe en question possède huit chevaux, trois charrues et des instruments nécessaires pour la petite culture. Une entente établissant des cycles de dix jours de travail, fut conclue pour une période déterminée à l'avance. Ainsi ils décident de travailler chez un colon. Ils partent tous les dix avec leurs instruments et durant une journée de neuf heures, ils font de la bonne besogne. La même chose se produit le lendemain chez un autre colon de leur cercle et ainsi de suite.

Ce travail en commun a donné des résultats pratiques. Dans une journée, les colons en question ont défriché, essouché et labouré un acre et un tiers (bien entendu que que l'on n'est pas au pays des bois francs). S'ils travaillaient individuellement ils ne pourraient atteindre un tel résultat qu'au bout de plusieurs semaines de travail ardu et difficile.

Souhaitons qu'ils continuent de travailler de la sorte, car leur exemple trouvera certainement de nombreux imitateurs pour le plus grand bien de la colonisation dans Ste-Monique de Rollet, comme ailleurs.

Le dollar canadien a ouvert à \$0.99 13-16 ce matin, sur le marché des changes, à New-York, et le dollar américain à \$1.00 3-16 à Montréal. La livre sterling a ouvert à \$4.98 3-8 à New-York et elle a oscillé de \$4.99 à \$4.99 1-2 à Montréal. Le franc français a ouvert à \$0.0663 1-2 à New-York et il a oscillé de \$0.0664 à \$0.0665 à Montréal.

St-Benjamin

(Dorchester)

Dimanche, le 4 août, à 7 heures, le cercle s'est réuni sous la présidence de Nap. Rodrigue. Après quelques bons mots de sa part, notre fondateur et propagandiste qui est notre hôte et invité, adressa la parole. Sa conférence porta sur le Corporatisme et l'U.C.C. et nos politiques agricoles. Conférence d'une heure qui fut applaudie et goûtée de tous.

Ls-P. Thiboudeau, B.S.A., qui était parmi nous, a su nous faire rire, tout en nous disant de grandes vérités sur les funestes effets de la partisannerie chez le cultivateur.

Les orateurs ont été remerciés par Monsieur l'aumônier qui déplora, en même temps, la division qui règne au sein des groupes paroissiaux.

Après une chaude discussion et comme complément de cette intéressante séance, les résolutions suivantes furent adoptées:

1o — Proposé par Philippe Rodrigue, secondé par Johnny Doyon, que demande soit faite à l'Exécutif pour qu'un propagandiste en chef soit nommé sans tarder, officier qui sera en contact continu avec les cercles de la province, les renforcera et les organisera en toutes choses;

2o — Proposé par J. Doyon, secondé par Roméo Lessard, que le gouvernement fixe un prix minimum de \$6.00 pour le bois de papier;

3o — Proposé par Napoléon Rodrigue, secondé par David Veulleux, que le gouvernement avertisse sévèrement tous les fauteurs de désordres et les cabaleurs qui sèment la discorde dans les campagnes, surtout en ces temps d'effervescence.

Adoptés à l'unanimité.

Luc RODRIGUE, Sec.

Projet pour l'achat d'animaux d'engrais

Le gouvernement encourage l'achat de jeunes animaux pour l'engraissement en hiver.

L'honorable Robert Weir, Ministre de l'Agriculture du Canada annonce que le système d'achat d'animaux d'engrais qui avait été adopté en 1934 sera renouvelé cette année et fonctionnera à partir du 1er août jusqu'au 31 décembre 1935. Ce système qui a pour but d'encourager l'engraissement en hiver des jeunes boeufs et des agneaux dans les districts où les fourrages et les grains sont abondants offre les avantages suivants: tout cultivateur, quel que soit l'endroit du Canada où il demeure, qui achète un ou plusieurs wagons de jeunes boeufs ou d'agneaux d'engrais conformément aux conditions posées par la Division de l'Industrie Animale du Ministère fédéral de l'Agriculture a droit à un billet de chemin de fer pour aller seulement, et à des frais raisonnables de voyage.

Dans l'Est du Canada, on peut se procurer tous les renseignements nécessaires ainsi que les feuilles de dépenses en s'adressant au représentant de la Division fédérale de l'Industrie Animale le plus proche du parc visité, ou à M. R. S. Hamer, Commissaire-adjoint, Division fédérale de l'Industrie Animale, Ottawa. En Colombie-Britannique, s'adresser au représentant de la Division fédérale de l'Industrie Animale, 1002 Wharf Street, Victoria, C.-B. Dans les Provinces des Prairies s'adresser aux représentants de la Division fédérale de l'Industrie Animale aux parcs à bestiaux Union, St-Boniface, Man., aux parcs à bestiaux de la Northern Saskatchewan Co-operative, à Prince-Albert, Sask.; aux parcs à bestiaux

Au Foyer de l'U. C. C.

Président-général: Albert Rioux, L.Sc.A., Sayabec; Aumônier: R. P. Alphonse Deguire, s.j., Montréal
1er vice-président: Abel Marion, Sainte-Edwidge; 2e vice-président: Alfred Hardy, Saint-Basile
Secrétaire-général: R.-M. Pucet; Rédacteur: Gérard Fillon, L. S. C.
Conseillers juridiques: Me Wilfrid Guérin, N.P., Me Chs-Henri Lalonde, C.R.

ECHOS DE CERCLES

St-Camille

(Wolfe)

Le cercle a tenu son assemblée régulière le 21 juillet, sous la présidence de M. Vital Geoffroy. M. l'Aumônier nous parla d'action catholique; M. le président, du prochain congrès diocésain. On discuta également de fertilisation des pâturages et d'achats d'instruments aratoires. Nous sommes heureux d'annoncer la fondation d'une Caisse Populaire dans notre paroisse, grâce à l'initiative de M. l'abbé Malouin, aumônier diocésain de l'U.C.C.

REUNION SPECIALE

Le 25 juillet, le cercle local de l'U.C.C., avait l'honneur de recevoir la visite du Rév. Père Deguire, aumônier général, et M. Aldéric Lalonde, ex-président et propagandiste de l'U.C.C.

A cette occasion, il y eut le soir à la salle paroissiale, conférences données par ces distingués visiteurs sur les activités de l'U.C.C., sous la présidence de M. Napoléon Bellerose, président du cercle local.

M. le curé L.-J. Pelletier présenta les conférenciers. Le Rév. Père Deguire démontra la nécessité de l'association professionnelle, compara les méthodes commerciales d'il y a trente ou quarante ans avec celles de nos jours et conclut à l'absolue nécessité pour la classe agricole de s'unir pour sauvegarder ses intérêts.

Passant au côté social et religieux, il fit voir ce que l'U.C.C., peut faire dans ce domaine.

Il termina en parlant d'Action catholique disant que c'est de tout bon catholique d'en faire partie pour enrayer le courant du mal sous toutes ses formes, qui envahit notre vie non seulement individuelle mais sociale, l'U. C. C. étant un organisme qui fait de l'Action catholique, mérite l'encouragement et l'appui de tous les cultivateurs catholiques.

M. Aldéric Lalonde traite des activités économiques de l'U.C.C. Il rappelle d'abord les différentes législations adoptées à la suggestion de l'U.C.C., par nos divers parlements, entre autres le crédit agricole, l'intérêt sur les dettes municipales de voirie pris à charge par le gouvernement, etc. L'organisation d'un Comptoir coopératif qui fournit à prix avantageux aux membres les divers articles qu'ils ont besoin comme les engrais chimiques, engrais alimentaires, graines de semence, ficelle d'engrèbage, etc. Le même Comptoir Coopératif a mis sur pied les seules ventes aux enchères de beurre et fromage faites à Montréal, malgré toutes les difficultés suscitées par le commerce, et réussi par ce système à faire disparaître la différence de prix de .01 à .01½ la livre entre le fromage de Québec et celui d'Ontario, épargnant ainsi à tous les producteurs, des centaines de milliers de dollars. Les activités de l'U.C.C., pourraient s'étendre à plusieurs autres branches de l'Agriculture si la majorité des

à Edmonton, Alta.; aux parcs à bestiaux de la Southern Saskatchewan Co-operative, à Moose Jaw, Sask. ou aux parcs à bestiaux Union, à Saskatoon, Sask.

Ceux qui désirent profiter de ce système devraient tout d'abord se mettre parfaitement au courant des conditions. Cette offre ne s'applique pas aux expéditions d'animaux achetés pour la spéculation et tous les animaux achetés aux parcs à bestiaux doivent être approuvés quant au type et à la qualité par l'agent de la Division fédérale de l'Industrie Animale préposé au parc à bestiaux sans quoi l'acheteur ne peut obtenir ses frais de voyage. Il est nécessaire également que ceux qui se proposent d'acheter voient l'agent de la Division avant de faire leurs achats.

GLACAGE

Battiez deux blancs d'oeufs en neige ferme. Ajoutez graduellement 1 tasse de sucre brun. Epandez sur une pâte à gâteau. Saupoudrez de noix hachées et faites cuire de la façon indiquée ci-dessus.

St-Pascal

(Kamouraska)

Le cercle s'est réuni le 11 août sous la présidence de M. Aurèle Pelletier. Quarante membres étaient présents.

M. l'aumônier traita de la nécessité de la comptabilité agricole et insista pour que les cultivateurs s'adonnent à cette pratique. M. le président parla du congrès diocésain et fit adopter quelques résolutions en vue de ce congrès.

Maurice DESCHESNES, Sec.

Ste-Justine

Le cercle a tenu son assemblée le 4 août. Les trois résolutions suivantes furent adoptées:

1. Que l'U. C. C. se tienne avec l'Action Catholique pour que l'abonnement de ce journal ne soit que de \$3.00 comme autrefois pour les membres de l'Union.

2. Que l'U. C. C. fasse des démarches auprès du Ministère de l'Agriculture pour obtenir une prime pour l'abatage des ours qui ravagent les troupeaux de moutons.

3. Que l'U. C. C. fasse des démarches auprès des autorités ecclésiastiques pour obtenir une répartition plus équitable des frais du Culte, frais supportés actuellement presque en entier par les cultivateurs.

Arthur CARRIER, Sec.

St-Charles

Séance du 11 août tenue à la salle publique après la grand-messe sous la présidence de M. Ovilas Gauthier.

Etaient présents, MM. les Directeurs, M. l'Aumônier, et environ 75 personnes.

Après lecture du procès-verbal adopté unanimement, le secrétaire donna lecture d'un avis pour le congrès de la Section des Bûcherons qui sera tenu à Chicoutimi, lundi le 19 août.

Il est proposé par M. Adélard Gagné, secondé par M. Jos. Lapointe, que M. Emile Racine soit délégué à ce congrès; par M. Ernest Gravel, secondé par M. Jos. Brossard, que M. Arthur Coulombe soit aussi nommé délégué.

M. l'Aumônier donna lecture d'un article intitulé: Rôle social de l'agronome; puis la séance, qui dura environ une heure, fut levée.

Adrien GAUTHIER, sec.

cultivateurs voulaient faire confiance à leur organisation professionnelle qui a pourtant fait ses preuves et qui ne demande qu'à faire plus encore.

M. le Curé remercia au nom de tous les assistants les conférenciers et formula l'espoir que ses paroissiens mettraient leurs conseils en pratique.

Lionel RAMIER, sec.

PETITS FOURS (COOKIES) AU SUCRE

- 1 tasse de beurre
- 2 tasses de sucre brun ou blanc
- 2 oeufs
- ½ tasse de lait sûr
- 1 cuillerée à thé de vanille ou d'extrait de citron
- 4 tasses de farine à pâtisserie
- 2 cuillerées à thé de poudre à pâte
- ¼ cuillerée à thé de soda
- ½ cuillerée à thé de sel

Tournez le beurre en crème avec le sucre. Ajoutez les oeufs bien battus et l'essence. Battez parfaitement. Ajoutez alternativement le lait et les ingrédients secs tamisés. Façonnez sous forme d'un rouleau. Refroidissez et tranchez, ou refroidissez la pâte, roulez et coupez avec le couteau à petits fours. Faites cuire sur une tôle beurrée dans un four à feu modéré (375 degrés F.), jusqu'à ce que les petits fours soient dorés, environ 10 minutes.

DIMANCHE, 25 AOUT 2h. 30 P. M.

Réunion de l'Exécutif de l'Union Diocésaine de Saint-Jean.

A la salle paroissiale de Sherrington.

LE SOIR A 7h. 30

Au même endroit

Grande Assemblée Intercercles de la région. Tous les membres de l'U. C. C. et tous les cultivateurs intéressés sont cordialement invités.

Nos champignons comestibles

(Notes des fermes expérimentales)

On trouve beaucoup d'espèces de champignons comestibles au Canada et l'on trouve aussi beaucoup de champignons sans valeur et quelques espèces vénéneuses et même mortelles. Connaître tous les champignons est une tâche presque impossible pour la plupart des gens, mais tout le monde peut apprendre à connaître les meilleures espèces comestibles et les espèces nuisibles et mortelles. Ce n'est pas plus difficile que de distinguer les différentes espèces de fleurs dans un jardin, mais il est beaucoup plus difficile de se procurer les renseignements nécessaires à ce sujet. La meilleure source de renseignements qui existe au Canada est un livre récemment publié par le Service de la Botanique, intitulé "Champignons comestibles et vénéneux", et que l'on peut se procurer en s'adressant à l'Imprimeur du Roi, Ottawa. Un autre moyen est de se faire montrer les différentes espèces par quelqu'un qui connaît les champignons ou se renseigner auprès des Laboratoires fédéraux de pathologie végétale dans les différentes provinces.

Il y a tant d'espèces de champignons comestibles que nous ne pouvons mentionner ici que quelques-unes des meilleures. Les mieux connues sont le champignon champêtre ou champignon de couche et son grand cousin, le champignon des champs, ou Boule de neige, tous deux "roses" par-dessous et poussant en plein champ. Si ce sont là les seuls champignons que vous connaissez, ne ramassez pas ceux qui se trouvent sur le bord des bois ou près des arbres. Le faux-mousseron ou marasme crée se rencontre sur les pelouses pendant l'été et le coprin chevelu sur les pelouses en automne. La lépiote lisse qui pousse dans les champs cultivés et dans les vergers, a l'aspect d'un champignon sur le dessus mais il est blanc par-dessous et il ressemble à l'oronge ciguë verte ou "amanite phalloïde". Dans les bois d'épinettes et de sapins, on trouve pendant l'été le Chanterelle jaune et le bolet comestible ou cèpe. Il faut apprendre à connaître chaque espèce pour les distinguer des espèces nuisibles ou inutiles qui leur ressemblent sous certains rapports.

Le grand danger quand on ramasse des champignons est de cueillir des espèces vénéneuses qui sont malheureusement trop répandues et connues de trop peu de gens. L'espèce la plus vénéneuse est l'amanite tue-mouches ainsi appelée parce qu'on peut s'en servir pour tuer les mouches. L'espèce la plus dangereuse est l'oronge ciguë verte aussi appelée "Ange de la Mort" à cause de son apparence majestueuse et de sa couleur blanc pur. Personne ne devrait jamais ramasser de champignons comestibles dans les bois sans connaître cette espèce, car il n'existe pas d'antidote pour son poison qui a une action lente.

K. A. HARRISON,

Laboratoire fédéral de pathologie végétale, Kentville, N.-E.

On prévoit que la récolte de pommes sera faible au Royaume-Uni en 1935, et il devrait en résulter une plus grande demande de pommes canadiennes qui présentent l'avantage sous les règlements d'exportation canadiens de porter avec elles un certificat d'absence de maladie.

Où allons-nous ?

Depuis un quart de siècle au moins, nos esprits abusés par de faux sentiments cherchent le bonheur dans le progrès matériel et la vie facile.

Nous pouvons nous rendre compte des résultats en regardant autour de nous : les misères s'accroissent, la haine grandit dans les coeurs; des hommes veulent le charardement de la société, la destruction de la religion; n'est-ce pas le temps de se demander : où allons-nous ?

Notre peuple s'endormira-t-il jusqu'à la catastrophe finale ou aurons-nous le courage de réagir à temps pour éviter le naufrage. Nous ne répéterons jamais assez que les civilisations anciennes ont commencé à déchoir à partir du moment où l'accroissement des villes a eu pour conséquence la désertion des campagnes.

On dit qu'après une civilisation perdue, il s'en recrée une autre, mais entre temps l'humanité subit un recul terrible. Est-ce notre génération, celles qui nous suivent immédiatement qui en souffriront ? Peut-être !

Si nous voulons nous sauver, il faut nécessairement élever les coeurs des hommes de bonne volonté pour que leur action puisse dominer celle de ceux qui sont accrochés à la loi du profit et de la jouissance matérielle indéfinie; il n'y a pas d'autres moyens de rétablir l'équilibre.

Il est impossible d'espérer que ces égoïstes, même s'ils se rendent compte du gouffre qui s'ouvre sous leurs pieds ou ceux de leurs enfants, fassent eux-mêmes les sacrifices nécessaires pour remettre debout la machine sociale que leurs erreurs ont complètement faussée.

Et pendant que les peuples souffrent, se meurent, n'est-il pas pénible de voir des gouvernants, comme Hitler en Allemagne qui veut tout briser, tout détruire pour bâtir à neuf; comme Mussolini, en Italie, qui, après avoir ramené la prospérité chez son peuple, est disposé à sacrifier des milliers et des milliers de vies pour satisfaire son orgueil ?

D'autres exemples moins terribles, moins sanguinaires, peuvent être pris chez tous les peuples; ici même, au Canada, est-il raisonnable de voir des citoyens instruits, s'entre-déchirer pour satisfaire leurs ambitions, pour ne pas dire leurs appétits ? Le peuple souffre, on va exploiter ses misères d'un bout à l'autre du pays; le peuple souffre, on va exciter ses passions; on se contente de penser à la possession du pouvoir, on ne s'inquiète pas du lendemain; avec ce système, où allons-nous ?

Loin de nous la pensée de nous immiscer dans les questions de la politique de parti, nous voudrions que ceux qui sont intéressés au progrès du Pays voient plus haut et plus loin, c'est tout ce qui nous intéresse. A l'heure actuelle parmi ceux qui se préparent à jouer le rôle de médecin, n'est-il pas permis de craindre qu'il se glisse un certain nombre de charlatans; cette expression peut paraître dure, mais... au fond, peut-on sincèrement nier qu'elle n'est pas exacte ?

Pour nous, cultivateurs accrochés au sol, les seuls créateurs des vraies richesses et la vraie base de la prospérité nationale, notre devoir n'est-il pas de nous unir pour préparer le retour à la normale ? N'est-ce pas le meilleur moyen de franchir la période difficile que nous traversons, afin qu'elle soit suivie, si nous le voulons tous, d'une ère de calme prospérité comme celle que nos ancêtres ont connue et que nous nous devons de réaliser pour nos enfants si nous voulons qu'ils soient assurés d'une existence digne de citoyens libres ?

* * *

La classe agricole, dans son ensemble, ne s'occupe pas suffisamment de tous les problèmes qui l'intéressent, elle laisse aux autres classes le soin de régler la situation; pouvons-nous espérer que ce règlement se fera avec équité ? Le passé tout proche, le présent même, nous autorisent à craindre qu'il en soit autrement.

Pourquoi nos campagnes ont-elles été désertées ? L'attraction des villes y a contribué pour une large part, mais qui a attiré les ruraux vers les centres, n'est-ce pas l'industrie ? la part du commerce et des autres situations n'a pas beaucoup augmenté, seule, l'industrie avait besoin de bras, elle a déraciné nombre de ruraux et quand la crise est venue, elle a, sans souci du lendemain, jeté sur le pavé un nombre incalculable de travailleurs.

Allez dire à nos gros industriels qu'ils ont leur part de responsabilités; ils vous riront au nez, et d'abord, où les trouver ces industriels ? Vous verrez leurs directeurs, leurs gérants, mais eux, ce sont des êtres anonymes, ils planent trop haut pour s'abaisser à voir les misères de la terre. Ceux qui, aujourd'hui encore, ont leurs manufactures en opération, veulent vivre leur vie comme au temps de la prospérité. Nous ne parlons pas ici de nos petites industries dont les chefs sont les collaborateurs de leurs employés, mais des puissantes compagnies anonymes dirigées dans l'ombre par la haute finance.

Que peut faire la classe agricole qui a besoin de machines ? les payer le prix qui lui est demandé ou s'en priver. Les intéressés se sont-ils rendu compte que tant qu'ils voudront traiter individuellement, d'égal à égal, avec les puissances industrielles, ils n'obtiendront aucun succès, ils resteront ce qu'ils ont été au cours des années écoulées, c'est-à-dire les dupes.

La construction rurale

(Suite de la page 3)

doit compter, c'est la lumière. Il faut qu'elle règne abondamment dans les bâtisses si l'on veut que celles-ci soient saines. A cette fin, multiplions les fenêtres dans la mesure du possible. Pratiquons-les plus hautes que larges, afin de faciliter l'accès de la lumière solaire. En général, nos cultivateurs sont plus avertis sur cette importante question de l'éclairage des étables, qu'ils ne l'étaient autrefois. Reste à assurer maintenant la ventilation qui constitue, avec l'isolation et l'éclairage, les facteurs essentiels de la salubrité.

LA VENTILATION

L'installation d'un système de ventilation est relativement peu coûteuse et elle peut être très simple pourvu que l'on observe les quelques principes qui en assurent l'efficacité. Plutôt que de s'engager dans une longue et laborieuse discussion des différents systèmes de ventilation et des nombreuses adaptations qui ont été faites, je laisserai ici parler Monsieur Grisdale, ex-directeur des fermes expérimentales à Ottawa, dont l'autorité en cette matière ne peut être contestée: "Il existe, dit-il, plusieurs systèmes de ventilation mais aucun n'est parfait. Beaucoup d'appareils se sont montrés plus ou moins efficaces, mais je puis dire que celui ordinairement désigné sous le nom d'appareil d'aération "Rutherford" s'est montré de beaucoup supérieur à tous les autres. Il doit cette supériorité à plusieurs avantages dont voici les principaux: facilité d'installation dans les bâtiments vieux ou neufs, adaptation à toutes les catégories d'étables, adaptation à toutes les températures et les climats les plus divers."

Ce système comprend un certain nombre de prises d'air et de cheminées de sortie. La circulation

constante qu'il produit peut être plus ou moins active suivant la température extérieure et la contamination de l'air de l'étable. Souvent on s'abstient de ventiler ses bâtiments de peur d'en abaisser la température. S'il y a à un avantage apparent, celui-ci est loin de compenser pour le tort que l'air vicié peut causer à la santé des troupeaux.

NECESSITE D'UN PLAN

Lorsque vous projetez de construire vos bâtiments de ferme, il est donc de toute importance de considérer les différents items que je vous ai décrits très brièvement. Une étude plus approfondie de la matière vous convaincra davantage que c'est une erreur de construire sans adopter les plans et données que les ministères de l'agriculture mettent à votre disposition.

Je ne puis terminer sans vous dire un mot d'éloge de cette magnifique oeuvre sociale: l'U. C. C.

OEUVRE DE L'U. C. C.

A l'heure actuelle, où nos cultivateurs ne font que vivre, alors que dans le passé ils étaient considérés comme les hommes à l'aise, il faut qu'ils s'unissent pour revendiquer leurs droits. Cela est plus important que jamais; il faut qu'ils s'unissent dans une ligue puissante parce qu'elle est unique, et unique parce qu'elle sera soutenue par tous les cultivateurs. Ce n'est pas le temps de diviser les efforts, il faut associer toutes les actions, toutes les énergies, toutes les influences. La division fait la faiblesse d'un parti ou d'une classe. Unissez-vous donc pour être forts, faites partie de l'U.C.C., et rappelez-vous toujours sa devise: "L'Union c'est mon droit et ma force."

Jean-Berchmans, GAGNON,

Architecte, Ste-Marie de Beauce.

Comment espérer le relèvement de notre agriculture si le réajustement des prix ne s'opère pas sur une base équitable. On dit bien en certains milieux que le prix des produits agricoles est aussi élevé qu'en 1910, mais on oublie que tous les produits que le cultivateur doit acheter, tant pour les besoins de sa famille que pour l'exploitation de sa ferme, restent de beaucoup plus hauts qu'ils ne l'étaient à la période correspondante de 1910.

Il n'est donc pas surprenant qu'un si grand nombre de cultivateurs soient entraînés vers la ruine, mais de là, à les en rendre responsables il y a une marge; il y a eu des négligents, de mauvais administrateurs, de mauvais cultivateurs, c'est entendu, mais dans la majeure partie des cas, il y a simplement des victimes de la crise et ce sont des victimes qu'il faut sauver, quoi qu'il en coûte.

* * *

Pour beaucoup le remède ne peut venir que des gouvernements, ce sont eux les grands guérisseurs. C'est une erreur, une grave erreur, il faut la combattre. Certes, les gouvernements peuvent et doivent faire quelque chose dans les circonstances actuelles, mais ont-ils le droit de grever l'avenir pour plusieurs générations futures ? On dit bien, en certains milieux, que ce serait juste et raisonnable; se rend-on suffisamment compte qu'une forte proportion des impôts et taxes perçus chaque année servent déjà à payer les intérêts et amortissements des emprunts du passé ? Si on continue le système, il faudra, dans un avenir rapproché, augmenter encore les taxes pour payer les frais de nos diverses administrations, n'est-ce pas juste de demander une fois de plus : Où allons-nous ?

A notre avis le remède le plus efficace se trouve dans les cerveaux des cultivateurs eux-mêmes. Quand ils auront compris que leur individualisme et leur routine sont les maux dont ils souffrent le plus, ils seront en mesure de comprendre la nécessité de l'Union et de la saine coopération; ils seront plus disposés à admettre que le travail individuel dans une société organisée est voué à un échec certain. La classe agricole est en retard sur toutes les autres dans le mouvement unioniste, il est temps que le réveil sonne.

Le jour où ce mouvement sera bien compris et que notre population rurale sera unie, elle sera une puissance bienfaisante, elle pourra travailler effectivement au relèvement de sa profession au point de vue social, professionnel et économique, elle pourra ainsi prouver qu'elle est l'égal des autres classes et non pas leur esclave plus ou moins méprisé, mais toujours bafoué.

Ceci ne veut pas dire que la classe rurale doit faire acte de despotisme; rien ne serait plus malheureux, elle serait du reste la première à en souffrir; le but de l'Union n'est pas là, bien au contraire : il est de relever le niveau intellectuel et social de la classe dont toutes les autres dépendent. Sans le cultivateur, qui assurerait l'existence de tous les membres de la société ? S'il est des professions qui pourraient disparaître sans troubler l'économie sociale d'un pays, ce n'est certes pas la profession agricole.

Du train où vont les choses, si la classe rurale continue à descendre et à s'appauvrir, tout en travaillant de plus en plus, la question peut se poser : Où allons-nous ?

Il est donc du devoir de toutes les classes de la société,

(Suite à la page 8)

Bovins de race pure

Le nombre total de certificats de généalogie enregistrés par le Bureau national canadien de l'enregistrement du bétail et approuvés par le Ministre fédéral de l'Agriculture pendant le mois de juillet 1935, a été de 5,042, se décomposait ainsi: 355 chevaux, comprenant 138 Clydesdales, 76 Percherons, 54 race pure, 37 Belge de trait, 15 race Standard, 14 Canadiens, 7 Hackneys, et 4 Suffolks, 2,787 bovins, comprenant 821 Ayrshires, 708 Shorthorns, 518 Jerseys, 256 Herefords, 231 Canadiens, 128 Guernseys, 88 Aberdeen Angus, 21 Red Pool, et 16 Suisse Brune.

Le nombre total de moutons était de 591, se décomposant ainsi: 164 Southdown; 97 Oxford Down; 90 Suffolk; 89 Shropshire; 50 Leicester; 35 Hampshire; 22 Cotswold; 22 Dorset Horn; 14 Lincoln, et 4 Cheviot.

Les pores étaient au nombre de 640, dont 469 Yorkshires; 85 Tamworths; 58 Berkshires; 15 Duroc Jerseys; 10 Chester blancs, et 3 Hampshires. Il y avait 36 renards; 610 chiens; 3 volailles, et 20 chèvres, dont douze étaient de la race Toggenbourg et 8 de la race Saanen.

Entrefilets

Le Canada est toujours le pays qui fournit le plus de catsup et de sauces aux tomates au Royaume-Uni; ses expéditions de ces produits qui se montaient à 89,709 caisses en 1934 ont été portées à 96,857 en 1935. Le commerce des soupes aux tomates est aussi presque exclusivement entre des mains canadiennes.

Pendant les six premiers mois de 1935, les chiffres des importations de blé dans les ports écossais de Glasgow et de Leith, montrent que l'Ecosse a absorbé plus de blé canadien que pendant la période correspondante des deux années précédentes. Les expéditions de farine canadienne ont été aussi plus considérables que pendant les quelques années auparavant.



"Mon Dieu, ma famille et mes champs".

Le tricot à l'aiguille

Les expressions le plus souvent employées en expliquant un modèle de tricot à l'aiguille ou, comme l'on dit le plus fréquemment "tricot à la broche", sont celles-ci :

Tricoter : veut dire toujours que les mailles seront faites à l'endroit.

Cercler : tricoter à l'envers.

Mailles jetées ou un jeté : Passer la laine par-dessus l'aiguille de droite. On peut faire une ou deux mailles jetées selon que l'on passe un ou deux fois la laine sur l'aiguille de droite.

Pour diminuer le nombre de mailles : Passer l'aiguille de droite par deux mailles et les tricoter à l'endroit comme une seule maille; en ce cas la rétrécie est inclinée vers la droite. Elle se fait à l'endroit du tricot.

Pour diminuer à l'envers du tricot : Tricoter ensemble, et à l'envers, deux mailles; cette rétrécie se fait lorsqu'on veut rendre bien visible sur un tricot uni ou à l'envers, dans les tricots en bandes, lorsque la rétrécie à l'endroit doit être inclinée vers la droite.

Mailles prises par derrière : Prendre deux mailles par derrière (la partie de la maille qui se trouve en arrière sur la broche de gauche), les tricoter à l'endroit en même temps. On fait cette maille lorsque l'on veut que la diminution soit inclinée vers la gauche. Elle se fait à l'endroit du tricot.

Si l'on veut faire la même diminution sur l'envers du tricot: prendre les deux mailles par derrière et les tricoter à l'envers.

Mailles glissées ou non tricotées : Prendre une maille sur l'aiguille de gauche et la faire passer sur l'aiguille de droite sans la tricoter.

PETITS FOURS AUX FRUITS

Aux petits fours au sucre ajoutez 1 tasse de raisins hachés ordinaires ou de Corinthe. Saupoudrez d'une partie de farine.

HERMITES

- 1/2 tasse de beurre
- 1/2 tasse de sucre
- 1 cuillerée à thé de soda
- 1-2 tasse de lait sur
- 3 tasses de farine
- 1 tasse de noix et de raisins hachés
- 2 oeufs bien battus
- 1 cuillerée à thé de sel
- 1 cuillerée à thé de cannelle
- 1/2 cuillerée à thé de clou de girofle

rofle

1/2 cuillerée à thé de muscade.

Défaites le beurre en crème. Ajoutez le sucre et mélangez bien ensemble. Ajoutez les oeufs bien battus. Battez parfaitement. Ajoutez alternativement le lait et les ingrédients secs tamisés. Enfin, ajoutez les fruits et les noix saupoudrés d'une partie de farine. Laissez tomber par cuillerées sur une tôle beurrée. Faites cuire au four à 350 degrés F., pour faire brunir, environ 10 minutes.

Sur l'eau

Le blanc bateau voguait sur le fleuve royal,
Gracieux comme un cygne.
Sa coque si jolie, au mouvement égal,
Bravait l'onde maligne.

Vers l'horizon lointain, l'astre d'or avait fui,
Jetant ses diaprés
Sur les plaines, les monts à l'aspect infini,
Dans toutes les ramures.

La pénombre déjà sur le flot en éveil
Répandait son mystère;
La nature semblait préparer son sommeil
En disant sa prière.

Dans l'abîme entr'ouvert la Sirène du Mal
Semblait se faire entendre,
Ses appels séduisants, sont triomphe final,
La rendaient plutôt tendre.

Oui, le coeur sans appui périrait sûrement,
Roulant dans le noir gouffre,
Si Dieu n'était pas là pour l'aider doucement,
La pauvre âme qui souffre

Puis je pensais encore: Et notre volonté
Quelle est donc sa faiblesse ?
Quand il s'agit de l'âme et de l'éternité,
Plus grande est sa détresse !

O Dieu ! délivrez-nous de ces appâts trompeurs
Du péril qui fascine,
Du naufrage, sauvez nos âmes et nos coeurs
A votre voix divine !

ATALA.

(Extrait des Fleurs Sauvages)

ON ASSURE TOUT SAUF SA VIEILLESSE EST-CE RAISONNABLE ?

! SI VOUS VIVEZ ?

LE SALAIRE: ne pouvant pas toujours durer... ?

Nos rentes viagères le remplaceront avantageusement.

Assurez-vous une heureuse vieillesse.

NECESSITE D'UNE RESERVE

Pour les parents et les enfants, une réserve intangible, est le seul moyen d'être absolument protégés pour l'avenir.

LES PREVOYANTS DU CANADA

Edifice des Prévoyants, 56, St-Pierre, Québec.

"Quand le lait surit"

Il y a toujours du lait qui surit pendant les chaleurs, quels que soient les soins que la meilleure des ménagères apporte à sa conservation. Heureusement, ce lait n'est pas perdu, car la plupart des gens savent en effet aujourd'hui qu'au cours du procédé naturel du surissage qui est causé par l'action de bactéries inoffensives sur le sucre de lait, le lait sur est tout aussi nutritif que le lait frais, s'il n'est pas agréable au goût, on peut encore l'employer utilement pour faire du fromage blanc et des gâteaux ou des petits fours délicieux.

FROMAGE BLANC

Faites chauffer une pinte (ou plus) de lait sur propre au bain-marie jusqu'à une température d'environ 100 degrés F., ou jusqu'à ce qu'il se sépare en caillé et en petit lait. Passez, sans presser, à travers un coton à fromage double. Mettez le caillé dans un bol, mélangez bien et assaisonnez de sel et de poivre. Humectez de beurre fondu ou de crème. Refroidissez. Une pinte de lait donne une tasse de fromage. Servez avec des biscuits secs ou employez pour les salades ou les sandwiches.

GATEAU D'EPICES

- 1/2 tasse de beurre
- 2 tasses de sucre brun
- 2 oeufs ou 1 oeuf et 2 jaunes d'oeufs
- 3-4 tasse de lait sur
- 2 1/4 tasses de farine
- 1/4 cuillerée à thé de sel
- 1 cuillerée à thé de soda

Cherchez la femme...

Après avoir tenté, avec tant d'ardeur, de trouver un remède pour enrayer la crise, nos scientifiques, économistes, philanthropes en sont venus à "découvrir" que dans le domaine agricole, la réussite ou la ruine du cultivateur était provoquée, dans bien des cas, par la conduite de la femme du cultivateur.

Mieux vaut tard que jamais pour s'en apercevoir... Nieriez-vous que si l'instruction agricole qui se donne actuellement eût été de rigueur il y a vingt-cinq ans, nous en serions à nous demander ce que deviendra notre jeunesse rurale, comme nous nous le demandons aujourd'hui avec tant d'anxiété ?

Nos collègues, nos convents, nos écoles nous ont donné, à nous ruraux, une éducation urbaine bien peu propre à rattacher l'enfant au sol.

Au foyer du cultivateur, la moindre amélioration est décriée comme un luxe effréné. Je lisais, à ce propos, le compte rendu de l'entrevue d'un journaliste en vue avec Mgr Courchesne, évêque de Rimouski. Cet éminent prélat qui s'intéresse si vivement à la question de la terre et au bien-être de la population agricole, disait, entre autres choses: "Pourquoi un bain est-il considéré comme un article de luxe, chez un cultivateur?" Je n'ai pu m'empêcher de sourire... car la phrase m'a rappelé que certain jour, un cultivateur tout fier d'avoir fait installer un système d'aqueduc complet avec chambre de toilette et bain, faisait admirer ces améliorations à un villageois. Et, ce dernier de dire: "Bien, un bain on n'en a pas chez nous et on vit pareil". Notez que cet homme possédait auto, ameublement de salon, etc., mais de bain, point ! et il n'aurait pas voulu passer pour un retardataire...

Je suis loin de critiquer la conduite des épouses de cultivateurs qui insistent pour avoir l'eau courante, système de chauffage pour l'eau, l'électricité, ce n'est que demander des choses très raisonnables !

On nous a crié sur tous les tons: "Cultivateurs, tu es le roi de la terre; femme de cultivateur, reine du foyer, regarde la belle nature, regarde les champs fleuris, écoute le gazouillis des oiseaux"... Et bien! quand l'épouse du fermier aura été obligée de pomper l'eau ou de la tirer du puits pour faire le lavage, qu'elle aura brossé un plancher brut, cousu durant toute une soirée, à la clarté douteuse d'une lampe à l'huile... allez lui déclamer du Virgile, et je vous souhaite bonne chance...

Il n'est pas de femme ou de fille de cultivateur, si humbles soient-elles qui ne souhaitent une amélioration des conditions de vie au foyer rural. Lorsqu'elles seront en mesure de faire leur travail d'une manière plus rapide et moins fatigante, elles auront quelques loisirs pour lire et s'instruire, puisque l'on veut tant avoir de vraies fermières !

Aidons la jeune génération en la faisant grandir dans une atmosphère agricole, atmosphère de travail, mais non de servitude; instruisons-la de manière à lui faire aimer le sol... d'elle-même, elle deviendra fière de sa profession, résultat de la mentalité agricole qu'elle aura acquise. Femmes de nos paroisses rurales, iriez-vous faillir à votre tâche en cessant de réclamer votre part de bien-être, de confort, de vie "intelligente" ?

MARGOT

- 1 cuillerée à thé de poudre à pâte
- 1 cuillerée à thé de cannelle
- 1/2 cuillerée à thé de clou de girofle
- 1/2 cuillerée à thé de muscade

NE PUNISSEZ PAS VOTRE ENFANT

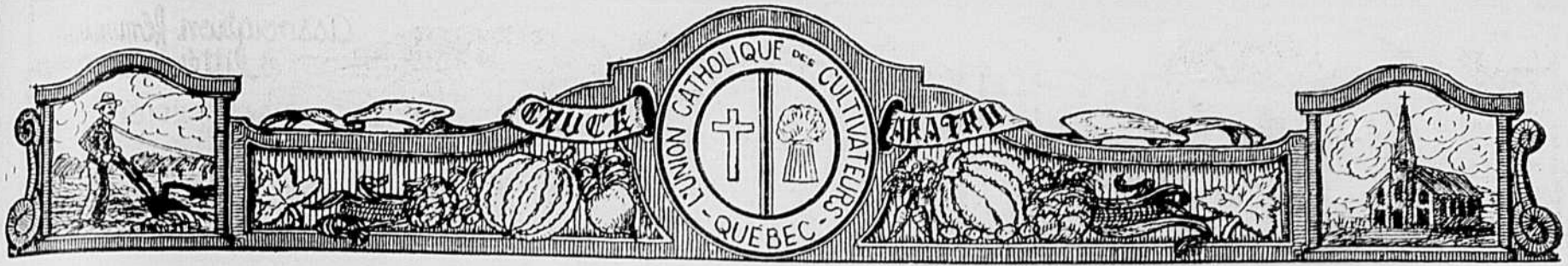
Voici un moyen facile de corriger les erreurs de votre enfant.

Défaites le beurre en crème. Ajoutez le sucre graduellement et mélangez bien. Ajoutez les oeufs bien battus. Passez les ingrédients secs ensemble et ajoutez-les alternativement avec le lait sur. Faites cuire dans une casserole beurrée dans un four à feu modéré (350 degrés F.), environ 40 minutes.

PETITS FOURS AU CHOCOLAT

Aux petits fours au sucre ajoutez 2 tablettes de chocolat non sucré, fondu, 2-3 tasse de cacao. Faites cuire à 350 degrés F.

A-S Vanderhoof & Co., Ltd.
Casier 247, Dept. 71 H 2
WINDSOR, ONTARIO



Le véritable but de l'ass. professionnelle

Ils se trompent étrangement, ceux qui pensent que l'Union Catholique des Cultivateurs existe pour enseigner aux habitants à planter... des choux et des raves.

Elle peut et veut bien aider MM. les agronomes, c'est à leur besoin, mais tel n'est pas le but de l'U.C.C.

M. Firmin Létourneau, d'Oka, l'explique fort bien quand il écrit :

Comment assurer la prospérité de l'entreprise associée des diverses classes sociales ?

Par les mêmes moyens toujours : l'association professionnelle et la technique. Quelle sorte d'organisation professionnelle ? Donnons la parole à M. l'abbé Emile Cloutier :

"L'organisation professionnelle qui doit servir à restaurer l'ordre social ne saurait être, à coup sûr, la sorte d'organisation qu'ont produite le règne de l'individualisme et de la libre concurrence.

"Tous les organismes nés de ce régime ont été conçus de façon à être des instruments de lutte. Dans tous les domaines, celui du capital comme celui du travail, celui de l'échange comme celui de la production, l'organisation a consisté à réunir des forces collectives assez puissantes pour s'assurer le triomphe, dans la mêlée où se disputent les rivalités suscitées par la concurrence. Mais la concurrence s'est détruite elle-même, nous dit l'encyclique (Capital et Travail, Sa Sainteté Pie XI), et nous assistons à la faillite du régime individualiste.

Il faut maintenant rebâtir sur des ruines, et reprendre à pied l'oeuvre la reconstruction du corps social. Ce que l'on devra organiser à l'avenir, ce ne sera plus l'opposition des classes, mais la collaboration des éléments sociaux.

"A cette fin, au lieu de grouper ces éléments en des formations qui les opposent les uns aux autres, on les encadrera dans des groupements professionnels où la nature elle-même les incline à se rapprocher pour s'entraider.

"On mettra ainsi à la base de l'organisation sociale un principe d'union au lieu d'une cause de division. Tous les membres qui composent le corps social seront ramenés à l'unité, au sein de la profession, et dans l'ensemble des professions, par l'ordre juridique que l'Etat établira en vue d'assurer, parmi toutes les manifestations de la vie économique, la poursuite et la réalisation du bien commun.

"Quant à la forme que devra revêtir l'organisation professionnelle, l'encyclique indique clairement que ce sera la forme corporative, celle qui réunit dans un même cadre tous les éléments de la profession.

Si, par exemple, nous faisons l'application de ce principe au domaine de l'industrie, nous aurons la corporation industrielle, qui comprendra les capitalistes, les directeurs et gérants, les experts techniciens, les employés de bureau, les ouvriers d'usine. Chacune de ces catégories aura son syndicat séparé; tous les syndicats seront reliés et maintenus en contact par des commissions mixtes; enfin, des délégués représentant les divers syndicats formeront le conseil supérieur de la corporation.

Ce conseil corporatif sera l'organe directeur de la profession; c'est lui qui édictera les règlements et en surveillera l'application, qui s'occupera de prévenir les difficultés et de résoudre les conflits; c'est à lui également qu'il appartiendra de traiter avec les autres corporations ainsi qu'avec les pouvoirs publics". (Semaines Sociales du Canada, 1932).

Instaurons chez nous l'organisation syndicale et corporative et nous assurerons la prospérité de nos entreprises associées.

"L'heure est venue, dit le même conférencier des Semaines Sociales, de se mettre à l'oeuvre, et pour de bon. Un effort considérable a été fait depuis quinze ou vingt ans par le syndicalisme catholique et national. Malheureusement l'effort a été unilatéral. Nos patrons n'ont à peu près pas bougé, pas même les catholiques...

"Espérons que le formidable cri d'alarme qu'est l'encyclique QUADRAGESIMO ANNO (Capital et Travail) sera entendu et qu'il saura déterminer les nécessaires adhésions.

"Nos ouvriers, guidés par l'Eglise, veulent organiser

L'Exposition Provinciale de Québec

L'Exposition Provinciale de Québec est le plus grand événement agricole, manufacturier, commercial, éducatif, sportif, récréatif et social de l'année dans la Province de Québec.

Le Parc de l'Exposition sera ouvert au public, tous les jours, de 10 h. a.m. à 10 h. p.m., sauf le dimanche, 1er septembre. Ce jour-là le public ne sera admis dans le parc qu'à partir de midi et le Palais de l'Industrie, dont le but est exclusivement commercial, restera fermé.

AGRICULTURE

Expositions agricoles :

\$18,000. en prix seront distribués à l'occasion des Expositions Régionale et Provinciale.

L'Exposition Régionale consiste en un concours des sujets d'élevage du district de Québec. Voici le programme de cette exposition:

Lundi : 9 h. a.m.—Jugement des bovins et troupeaux entre comtés.

Mardi : 9 h. a.m.—Jugement des chevaux, des porcs et des moutons.

L'Exposition Provinciale consiste en un grand concours dans toutes les manifestations de l'industrie agricole. L'on pourra admirer lors de cette exposition, les plus beaux spécimens de l'élevage des diverses races des espèces chevaline, bovine, etc. Voici le programme de cette exposition vraiment remarquable :

Mercredi : 9 h. a.m.: Jugement des bovins. Les mâles, classes sèches et progénitures juniors.

4 h. p.m.: Parade de bovins.

5 h. p.m.: Mérite Agricole.

Jeudi : 9 h. a.m.—Jugement des bovins. Classes en lait et progénitures séniors.

4 h. p.m.—Jugement des chevaux. Jugement des porcs et moutons.

7 h. 30 p.m.—Parade de chevaux.

Mérite agricole :

L'Ordre du Mérite Agricole constitue en Amérique une chevalerie unique en son genre. Chaque année, de solennelles manifestations se déroulent au Parc de l'Exposition en l'honneur des lauréats de cet Ordre. Une centaine de cul-

ivateurs qui se sont distingués par leur travail et leur succès sont proclamés chevaliers devant d'immenses foules. Cette année les mêmes cérémonies s'accompliront au Palais de l'Agriculture et elles seront suivies d'un grand banquet au cours duquel l'hon. M. Adélaïde Godbout, ministre de l'Agriculture, prononcera un discours en faveur de la classe agricole.

PALAIS DE L'INDUSTRIE

Le Palais de l'Industrie est l'un des plus intéressants à parcourir. Il renferme des centaines d'exhibits dressés par les plus importantes maisons de commerce de la ville et de la province de Québec. L'on pourra y admirer divers salons :

Salons de l'automobile, de la musique, de produits alimentaires, d'ameublement, d'art décoratif, de librairie, de nouveautés, etc sous la forme de cent étalages différents.

PALAIS DE L'AGRICULTURE (Colisée)

Le Palais de l'Agriculture est

La PREMIERE et la plus noble SCIENCE



L'Agriculture a toujours la première place à l'Exposition Provinciale de Québec. Ceux qui la visiteront cette année en retireront un profit réel à cause de ses contributions à la pratique scientifique et à la théorie de la vie de l'agriculteur dans le pays... produits des champs, jardins et vergers... volailles et autres animaux domestiques... instruments aratoires modernes... parades d'animaux... choix de juges, etc., etc.

EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC

Du 31 Août au 7 Septembre 1935

Le programme des amusements est des plus complets et comprend plusieurs intéressantes nouveautés.

PRIX D'ADMISSION :

Entrée au parc : adultes 25 — enfants 12 ans et moins accompagnés, gratis ; Estrade : adultes 35 — enfants 8 à 12 ans 25 — enfants 8 ans et moins accompagnés, gratis ; Au Colisée : adultes 35 et 55 — loges 75 — enfants 25. Ces prix comprennent les taxes d'amusement.

l'une des plus magnifiques bâtisses qu'il soit donné de voir dans un Parc de l'Exposition. C'est dans cet édifice qu'auront lieu les Expositions Régionale et Provinciale. Le public visiteur pourra assister à des parades des plus beaux animaux de la province. L'on pourra admirer également de nombreux exhibits dressés par les agriculteurs de Québec: exhibits de légumes produits dans telle ou telle région, exhibits des plus beaux fruits et des plus belles fleurs, exhibits de produits laitiers et de sucre d'érable. Il y aura des étalages construits par les commerçants en machines agricoles et en instruments aratoires.

PALAIS DE L'HORTICULTURE

Le public qui visitera le Palais de l'Horticulture passera sûrement une heure bien agréable. L'on y verra de nombreux et magnifiques étalages d'art domestique, de travaux féminins, d'arts paysans et des travaux exécutés par les Cercles des Fermières. Il y aura aussi une grande démonstration d'art culinaire.

PALAIS CENTRAL (Estrade)

Le Palais Central est le plus bel et le plus complet édifice du genre en Amérique, avec ses nombreuses salles d'exposition, son théâtre, ses salles de conférences, ses multiples services, ses restaurants, ses cafés, ses buffets, ses grands promenoirs rustiques et ses terrasses panoramiques, à portée immédiate de son immense amphithéâtre.

C'est dans les salles du Palais Central que seront installés les exhibits des Ecoles ménagères et les plus beaux modèles de coupe et de couture recueillis dans toute la province pour le divertissement et l'instruction du public. Il y aura également des étalages offrant à l'appréciation des visiteurs de multiples ébauches, dessins et originalités artistiques.

Pierre BEAULAC



AUX JEUNES

"PREPAREZ L'AVENIR"



Il faut que la jeunesse s'organise

Le sort en est jeté: il faudra dorénavant être pour ou contre quelque chose, travailler pour l'ordre ou pour le désordre, faire partie des troupes de droite ou des troupes de gauche.

Les éléments de désordre s'organisent; ils ont leurs chefs, leurs cadres, leur doctrine, leur programme. A Montréal, le communisme tient pignon sur rue. Aux prochaines élections fédérales, il aura au moins deux candidats; sa machine est en marche avec ses clubs, ses mouchards, sa caisse. Et le plus tragique, c'est qu'il recrute la plus grande part de ses effectifs parmi la jeunesse.

Des apôtres se sont levés qui ont organisé la jeunesse ouvrière selon les directives sociales de l'Eglise. La Jeunesse Ouvrière Catholique est maintenant une force, un choc en retour du communisme. Elle s'impose par le nombre, la qualité, la fierté, l'esprit de foi. Les éléments de désordre la trouveront sur sa route dans leur propagande pour la révolution universelle.

Et la jeunesse rurale ?

Sera-t-il dit qu'elle aura été moins généreuse, moins fière, moins débrouillardée que la jeunesse ouvrière ?

Non, mais à une condition, c'est qu'on leur donne des chefs, des entraîneurs, des boute-en-train. Dans son état actuel d'éparpillement, elle ne peut rien pour améliorer son sort et pour servir la cause de l'Action catholique. Elle est prête à s'enrégimenter, mais à la condition qu'on lui fournisse des généraux, des cadres, une doctrine. L'U.C.C. verrait du meilleur oeil l'organisation de la jeunesse agricole selon les principes de l'association professionnelle catholique. La J.A.C., lui serait une précieuse réserve de forces vives où elle puiserait des membres déjà rompus aux disciplines de l'association professionnelle.

Verrons-nous sous peu un mouvement d'ensemble pour l'organisation de la jeunesse agricole ? Tout nous porte à le croire. L'effort tenté, dans les diocèses de Joliette et de Sherbrooke donne de magnifiques résultats. Souhaitons qu'avant longtemps tous les diocèses de la Province soient dotés d'une J.A.C., et que les groupements diocésains soient réunis dans une fédération qui marche aux côtés de l'U.C.C.

Il faut que la jeunesse agricole s'organise selon les principes d'ordre; sinon, les fauteurs de désordre s'en empareront.

Puisqu'il faudra être pour ou contre quelque chose, il vaut mieux que ce soit pour l'ordre et contre le désordre.

G. F.

OU ALLONS-NOUS ?

(Suite de la page 5)

Depuis les gouvernants jusqu'aux ouvriers, depuis la haute finance, la grosse industrie, les professionnels, jusqu'aux petits commerçants et aux artisans de se pencher sur la classe agricole et de bien comprendre sa situation. Que tous se rappellent que si un grand nombre de professions peuvent espérer l'enrichissement de leurs membres, la classe agricole, tout comme la classe ouvrière, ne peut aspirer, à de rares exceptions près, à autre chose qu'une modeste aisance, assurant la sécurité de la vieillesse. Dans les conditions actuelles, 25 p.c. des cultivateurs n'ont même pas la sécurité du lendemain, n'y a-t-il pas lieu de craindre que parmi ces déshérités d'aujourd'hui, il ne se trouve des révoltés de demain. Notre classe agricole a dans son ensemble un moral excellent, c'est entendu, mais la misère est mauvaise conseillère.

Au lieu d'exciter les passions, le devoir de tous ceux qui prétendent au titre de patriote est de chercher les remèdes à la situation, là où on peut les trouver, et pas ailleurs; sans cela où allons-nous ?

R.-M. P.

PEAUX VERTES

Prix fournis par la maison A. Pion & Cie, 547, rue St-Vallier, Québec

Peaux de boeufs de 50 lbs et moins, 5 1/2 cents la livre, moins 2 lbs par peau. Les peaux de 52 lbs et plus sont prises pour 50 lbs net.

Peaux veaux de bouchers, 70 cents la peau.

Peaux veaux de campagne de .20 cents à .55 cents selon qualité.

Peaux moutons de .05 cents à 20 cents la peau.

Peaux chevaux de .60 cents à \$1.75 la peau.

Ces prix sont pour des peaux de première qualité. Peaux séchées, endommagées, sont payées à leur valeur.

Prix garantis jusqu'au 30 août 1935.

Les cultivateurs et les Maréchaux-Ferrants

Dans l'état actuel des choses, il nous faut reconnaître la nécessité de l'association professionnelle catholique et aussi la nécessité de la collaboration entre de telles associations, pour rétablir l'ordre et la paix sociale.

L'Eglise reconnaît et affirme le droit de constituer des associations professionnelles et y voit un moyen efficace pour la solution de la question sociale.

L'Eglise, dans l'état actuel des choses, estime moralement nécessaire la constitution de telles associations, et Elle nous exhorte à les constituer.

L'Eglise veut que les associations professionnelles soient établies et régies selon les principes de la Foi et de la Morale chrétiennes.

L'Eglise veut que les associations professionnelles soient des instruments de concorde et de paix, et dans ce but, elle suggère l'institution de commissions mixtes comme un moyen d'union entre elles.

L'Eglise veut que les associations professionnelles suscitées par des catholiques pour des catholiques, se constituent entre catholiques, sans toutefois méconnaître que des nécessités particulières puissent obliger à agir différemment.

L'Eglise recommande l'union de tous les catholiques pour un travail commun dans les liens de la charité chrétienne. "Oui, la situation le réclame, et le réclame impérieusement: il nous faut des coeurs courageux et des forces compactes. Certes, elle est assez étendue la vue des misères qui sont devant nos yeux: elles sont assez redoutables les menaces des perturbations funestes que tient suspendues sur nos têtes la force toujours croissante des socialistes". (Léon XIII, Grave de communi.)

POUR UN TRAVAIL COMMUN

Les trois propositions exprimant les conditions que l'Eglise juge nécessaires pour que les associations professionnelles aient une allure efficacement chrétienne — observation de la morale, poursuite de la concorde, homogénéité de croyance — se termine par un appel à "l'union de tous les catholiques pour un travail commun dans les liens de la charité chrétienne".

Veut-on un commentaire éloquent de cet appel ? Qu'on se reporte à certaines lettres écrites par Léon Harmel à des amis animés du même zèle que lui, bien que ne partageant pas, au point de vue social, toutes ses idées.

"L'ennemi a pris nos enfants, disait cet apôtre, il a pris nos prêtres; demain le reste y passera, nous serons étouffés dans la boue, sans même avoir la consolation de verser une goutte de sang. Quand donc serons-nous unis si nous ne le sommes sous l'ignoble persécution mille fois pire que la mort et le martyre ! Si mon coeur pouvait trouver des paroles, vous seriez convaincu, car elles éveilleraient en vous les passions qui bouillonnent en moi."

Mais pour que se réalise au vrai la maxime "l'union fait la force", n'allons pas croire qu'il suffise d'unir les bonnes volontés; il faut aussi grouper les compétences et les mettre à leur place. Il n'est point toujours vrai que certaines carrières

(Suite à la page 11)

La religion, opium du peuple ?

Les persécutions religieuses qui sévissent en plusieurs pays, à l'heure actuelle, sont une preuve manifeste de la finesse et de la folie des gouvernants. Robespierre, une des grandes figures de la révolution française, a dit, avec beaucoup plus de justesse que d'à-propos "celui qui ne songe qu'à bannir la religion de l'esprit des hommes me paraît un prodige de stupidité et de perversité".

Pourquoi cette haine du catholicisme ? La réponse est facile. C'est que les chefs d'Etat voient dans la religion du Christ un obstacle à l'exécution de leurs projets.

Les Russes veulent établir par le communisme un nouvel ordre social, mais, pour implanter leur fausse doctrine, il faut commencer par fausser les esprits. Le catholicisme enseigne la vérité: il faut la combattre. En Allemagne, le rêve d'Hitler, c'est de constituer une église nationale, de trouver des nouveaux principes qui puissent diminuer devant l'histoire la responsabilité de ses actes et les blâmes de sa conscience. L'Eglise catholique qui est une et universelle: il faut l'abolir. Au Mexique, en Espagne, c'est la même chose. On combat la religion du Christ parce que sa doctrine est pure, sa morale intègre, ses règles justes et indéfectibles.

Les catholiques se consolent par cette parole de l'Evangile: "Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre Elle".

Les éducateurs et les sociologues chrétiens s'effraient. Ils se demandent quelle sera l'attitude de la génération qui lève en face du péril communiste et naziste. La jeunesse russe et allemande grandit dans une atmosphère imprégnée de matérialisme et d'idées révolutionnaires. Que sera-t-elle dans dix ans ? Ce qu'elle est aujourd'hui. Staline et Hitler savent que l'adolescent est une force et que, dirigé vers le bien ou vers le mal, il peut s'élever jusqu'au sublime ou s'abaisser jusqu'aux pires dégradations. Ces deux dictateurs sont peut-être plus psychologues que diplomates, et, si la connaissance de la nature humaine est une qualité indispensable aux hommes d'Etat, ils peuvent se réjouir de la posséder.

En considérant cette éducation anti-religieuse de la jeunesse teutonne et bolchéviste, on a raison d'envisager l'avenir avec crainte et appréhension.

Si les jeunes catholiques n'ont pas autant d'énergie que les coquins, on est perdu. A tout adolescent qui entre dans la société, la religion chrétienne lui remet le triple sauf-conduit de la foi, de l'espérance et de la charité. Elle lui offre un idéal pour son intelligence, pour sa volonté et pour son coeur. "Appuyé sur cette rampe, et protégé par elle, il gravira les sentiers escarpés de la vie, sans crainte d'être pris de vertige et de tomber dans les précipices qui bordent sa route".

La société n'aurait rien à redouter de lui. Quand il aura dit le matin: Pardonnez nos offenses comme nous pardonnons, on ne le verra pas le soir, au coin d'une rue, armé d'un poignard ou d'un pistolet. Et ce n'est pas en sortant de la messe, de la table sainte ou du confessionnal qu'il ira crier: A bas ceci, à bas cela. Celui qui prie ne sait pas maudire et celui qui aime Dieu, aime aussi son prochain. L'armée des révolutionnaires et des criminels ne se recrute pas parmi la jeunesse catholique et convaincue. Alors devant le péril communiste et naziste qui monte, il faut des jeunes conscients de leurs devoirs et de leurs responsabilités; des jeunes d'une foi vive et d'une conviction profonde.

Soyons une jeunesse forte pour mieux servir la cause du bien dans cet avenir de lutte qui nous menace. Inculquons dans notre esprit ce principe social que l'histoire des peuples a maintes fois confirmé et que Victor Hugo a traduit en ces termes: Le niveau des haines baisse à mesure que le niveau des âmes monte.

Jean BLANCHET, B.A., cultivateur

COLLEGE SAINT-REMI

St-Rémi, comté de Napierville

Les Clercs de St-Viateur. Cours commercial complet — Cours moyen d'agriculture — Octroi accordé aux fils de cultivateurs.

Entrée: le 4 septembre.

**LOI DU CONCORDAT
OBJET INSAISSISSABLE**

QUESTION: — En 1916 j'ai em-
prunté de M. G., la somme de \$1,
000.00 et je donnai une hypothè-
que. Depuis je lui ai donné en ga-
rantie une sucrerie et tout ce qui
sert à la fabrication du sucre. J'ai
comparu devant la Commission de
révision des concordats qui don-
nait à M. G. la sucrerie en paie-
ment de son hypothèque mais il
ne fait pas mention du grément.
Est-ce que je peux aller chercher
ce grément? "Un abonné" E.D."

REPONSE: — La commission de
révision a dû remettre à votre
prêteur tout ce qu'il détenait com-
me gage à l'effet d'assurer le
paiement de sa créance. Il faudrait
cependant examiner le jugement
de la commission et surtout le
contrat par lequel vous avez nan-
ti ou gagé cette sucrerie et son
grément.

"A.B.C."

REPONSE: — Vous n'avez pas
le droit de vendre du tabac sans
d'abord vous conformer aux lois
fisciales.

**CLOTURES ET PARTS DE
CHEMIN DE FRONT**

QUESTION: — J'ai acheté un
emplacement et je me suis obligé
par contrat à clore cet emplace-
ment, je désire savoir si c'est à
l'acheteur ou au vendeur à faire
la clôture de ligne; avant cette
vente, elle appartenait au ven-
deur?

Sur un rang double, chaque
propriétaire est obligé à sa moitié
de chemin, mais si l'un vend la
moitié de sa terre, et que celle-ci
ne correspond pas à sa moitié de
chemin, est-ce que l'acheteur peut
prendre sa part de chemin à en-
tretien, vis-à-vis de sa terre?

"Un secrétaire de l'U. C. C."

REPONSE: — Il faudrait le
texte du contrat pour apprécier ce
que cela veut dire. Si vous vous
êtes engagé à clore généralement,
il est évident que cela veut dire
placer une clôture où il n'y en a
pas. Si vous vous êtes engagé aux
travaux de clôture cela veut dire
toutes les clôtures autour du ter-
rain.

Quant à votre autre question ce-
la dépend du procès verbal.

Qu'est-ce qu'il dit au sujet des
parts de chemin?

**VOI DE FRAISES — CLOTURE
NEUVE**

QUESTION: — Sommes-nous
capables d'envoyer les personnes
qui viennent ramasser nos fraises,
nous en avons chez-nous dans le
foin, je préfère les garder, je les
ai avertis de ne pas venir et ils
viennent quand même?

Quand faut-il avertir pour avoir
une clôture de ligne?

"Un abonné P. R."

REPONSE: — Vous êtes maître
chez-vous et vous pouvez éloigner
tous les voleurs, y compris les vo-
leurs de fraises.

De plus vous pouvez les faire
arrêter par le juge de paix en ver-
tu de l'article 374 du code criminel.

Quant à votre autre question
l'article 205 du code municipal dé-
clare : — L'inspecteur agraire ne
peut ordonner de faire dans une
municipalité rurale, une clôture
nouvelle, ou d'en réparer une an-
cienne tellement détériorée qu'elle
côtièrait autant qu'une nouvelle,
à moins que la partie qui y est
obligée n'ait reçu un avis spécial
par écrit à cet effet avant le pre-
mier jour du mois de février pré-
cédent.

CONSULTATIONS LEGALES

Pour les membres de l'Union seulement. Pour avoir une réponse, le membre devra signer et don-
ner un pseudonyme. Pas de réponses personnelles
Adressez à: L'Union Catholique des Cultivateurs 5505 Blvd St-Laurent, Montréal.

CLOTURE DE LIGNE

QUESTION: — Est-ce que mon
voisin peut me faire clôturer pour
tenir ses petits moutons et gros à
sa fantaisie?

"UN ABONNE D.B."

REPONSE: — Non.

VENTE DE TABAC

QUESTION: — Avons-nous le
droit de faire la culture du tabac
et de le vendre sans l'étiquette du
nom de ce tabac et sans payer la
taxe? Ou bien, si pour ces deux
fins, il faut être commerçant et
non un simple cultivateur?

**CLOTURES — LEVEE DE FOS-
SES ET FOSSES ET ARBUSTES**

QUESTION: — Ayant de la
difficulté avec un voisin à propos
de la ligne je veux du fossé pour
égoutter mon terrain et pour pro-
téger ma clôture, quelle profon-
deur et quelle largeur la loi me
donne et j'ai besoin d'une levée
de fossé, les animaux ont tout fou-
lé, quelle largeur doit avoir une
levée de ligne pour protéger ma
clôture? Puis-je l'obliger à mettre
la terre, etc. "Orange"

REPONSE: — Votre question
en est une qui relève de l'inspec-
teur agraire qui a tous les pou-
voirs pour régler votre difficulté,
adressez-vous à lui. Et lisez la
consultation précédente.

BILLET - RECouvreMENT

QUESTION: — Auriez-vous l'ob-
ligance de me dire s'il y a un
moyen de me faire payer d'une
certaine somme d'argent qu'une
personne me doit depuis 4 ans. Je
n'ai reçu que \$10.00 d'intérêt en
tout et maintenant il ne veut
payer ni intérêt ni la somme. Je
lui ai demandé de renouveler le
billet, mais tous deux refusent.
J'aurais pourtant préféré régler à
l'amiable, que faire?

"Anxieux de savoir"

REPONSE: — Il n'y a pas d'au-
tre moyen que de confier votre
réclamation à un avocat et ne re-
tardez pas trop.

LICENCE DE TAXI

QUESTION: — Je demeure
dans un petit village, je suis pro-
priétaire d'un auto, j'ai une licen-
ce de taxi c'est mon gagne-pain,
est-ce que je peux empêcher les
autres chauffeurs d'autos de pren-
dre des passagers, s'ils n'ont pas
de licence de taxi?

REPONSE: — Pas vous, mais
le conseil peut.

Q.: — Peut-on les citer devant
la loi sans être obligé de prouver
qu'ils nous ont causé des domma-
ges réels?

R.: — Oui.

Q.: — Est-ce que c'est une ex-
cuse pour eux, devant la loi, s'ils
n'ont pas fait de prix?

R.: — Non.

Q.: — De quelle manière s'y
prendre pour empêcher de telles
choses? "Un abonné F.B."

R.: — Votre règlement de licen-
ce doit pouvoir à une amende
contre toute personne qui fait du
taxi sans permis.

A chaque infraction ces person-
nes peuvent être citées devant un
juge de paix et condamnées à l'a-
mende. C'est le seul moyen de
protection, c'est-à-dire faire des
causes.

**LICENCE POUR VENDRE ANI-
MAUX - CULTIVATEUR ET SES
PRODUITS**

QUESTION: — Je suis cultiva-
teur, ai-je le droit d'acheter des
animaux, par exemple pour dé-
pendre mon fourrage ou employer
nos pâturages et ensuite en ven-
dre les viandes comme étant de
mes propres animaux? Suis-je ob-
ligé de les garder un temps dé-
terminé?

Si je paie une licence pour ven-
dre de la viande dans une locali-
té ai-je le droit d'exiger que les
autres vendeurs comme moi,
payent eux aussi? "Un colon"

REPONSE: — La réponse à vo-
tre deuxième question c'est "Oui".
Quant à votre première question
le procédé que vous suggérez me
paraît être un moyen détourné
pour éluder la loi.

La loi exempte du permis pour
la vente, par les cultivateurs, des
produits de leur ferme. D'où il suit
qu'un animal acheté pour reven-
dre au détail n'est pas un produit
de la ferme même s'il a passé 15
jours sur cette ferme.

**POULES ERRANTES
DOMMAGES AU GRAIN**

QUESTION: — Ai-je le droit
de faire renfermer les poules du
voisin qui passent leur journée
dans mon grain, elles brisent tout.
Que puis-je faire? "R. S."

REPONSE: — Vous pouvez les
prendre quand elles sont sur votre
terrain et les conduire chez le
gardien d'enclos. Ces poules n'ont
pas le droit d'errer ainsi et votre
voisin est responsable des dom-
mages.

Les gardiens d'enclos publics
sont tenus de recevoir et de rete-
nir sous leur garde les animaux
trouvés errants sur une grève, une
batterie, un chemin, une place pu-
blique ou un terrain autre que ce-
lui de leur propriétaire, et envoyés
en fourrière par l'inspecteur a-
graire, ou par toute autre person-
ne qui les y trouve, jusqu'à ce
qu'ils soient réclamés par leurs
propriétaires ou vendus à l'enche-
re, en vertu des dispositions de la
présente section. Chaque fois
qu'un gardien d'enclos public re-
çoit un animal en fourrière, il est
de son devoir, sous peine d'une
amende de pas moins de deux ni de
plus de dix piastres pour chaque
infraction, d'avertir sans délai, par
avis spécial écrit ou verbal, le
propriétaire de l'animal mis en
fourrière s'il est connu et domici-
lié dans la municipalité.

Le propriétaire de tout ani-
mal mis en fourrière peut en
exiger la livraison entre sept
heures du matin et sept heures du
soir de chaque jour, après avoir
payé ou offert légalement au gar-
dien les dépenses, les amendes, les
honoraires et les frais encourus
relativement à cet animal et les
dommages convenus ou fixés d'a-
près l'article 220. Les amendes
imposées sur les propriétaires d'a-
nimaux trouvés errants sont les
suivantes: pour la première offen-
se: Cinq sous pour chaque oie, can-
nard, dinde ou autre volaille.

Pour toute offense subséquente,
l'amende est le double de celle
imposée en premier lieu.

Au cas de contestation, les dom-
mages causés par les animaux
trouvés errants sont constatés et
fixés par trois experts nommés
comme suit: un par le plaignant,
un par le propriétaire de l'animal
et le troisième par les deux ex-
perts déjà nommés.

**CHEVAL ERRANT SUR LE CHE-
MIN PUBLIC**

QUESTION: — Il y a un pro-
priétaire qui pacage ses animaux
dans le chemin, dernièrement il a-
vait une jument avec un petit
poulain, j'ai passé en voiture, j'ai
évité le petit poulain, j'ai passé
dans le fossé, la jument est venue
ruer mon cheval. Veuillez me dire
comment m'y prendre pour lui
faire serrer ses animaux?

"Un qui aime la tranquillité".

REPONSE: — Vous avez dans
le numéro d'aujourd'hui sous le ti-
tre de "POULES ERRANTES-
DOMMAGES AU GRAIN", des
renseignements à propos des pou-
les, qui s'appliquent aussi aux
chevaux trouvés errants sur les
chemins. L'amende est de .25 per-
cevable par le gardien d'enclos.

De plus le propriétaire du che-
val est responsable de tous les
dommages. Si un auto le frappait
son propriétaire serait tenu aux
dommages à l'auto et à ses occu-
pants.

**INSTITUTRICE — ELEVE DE
PLUS DE 14 ANS**

QUESTION: — Au cas ou un
garçon de plus de 14 ans fréquen-
te une école et qu'il soit très dur
pour ses petits compagnons au
point de leur infliger des blessures
corporelles, est-ce que les contri-
buables de l'arrondissement peu-
vent s'opposer à ce que ce garçon
fréquente l'école, l'institutrice
peut-elle le refuser?

Une institutrice ayant été ren-
voyée légalement à la fin de la
dernière année scolaire, réenga-
gée sans spécification quant à
quelle classe de la paroisse elle
enseignera, a-t-elle le droit d'exi-
ger la même classe? "Fair play"

REPONSE: — Il est du devoir
des commissaires de renvoyer de
l'école les élèves habituellement
insubordonnés ou dont la condui-
te est immorale en paroles ou en
actions.

Cette institutrice doit prendre
l'école que les commissaires lui
destinent.

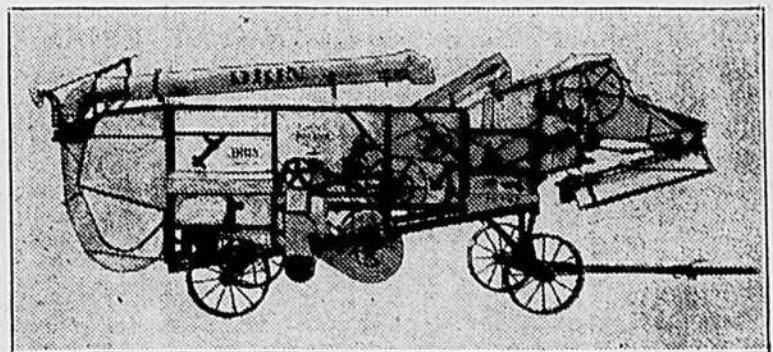
Résidence : St-Eustache
Bureau : 7 à 8 P.M.

Charles-Henri Lalonde
C. R. — K. C.

AVOCAT BARRISTER

Edifice-Tramways-Building
Ouest — 159 — Craig-West
Montréal

La Batteuse "DION" en acier



18 x 26 et 22 x 32

Légère

Satisfait tout le monde par son travail de séparation et de net-
toyage parfait.

Dans le battage du trèfle qui est reconnu difficile, la batteuse
DION vous prouvera encore sa supériorité.

La solidité de construction de la batteuse DION et son équi-
pement sur rouleaux TIMKEN réduit son entretien à un coût minime.
Famphlet de renseignements gratuits sur demande.

DION & FRERE

Sainte-Thérèse, Qué., Canada.

**Transactions
quadrangulaires**

Les procédés du commerce in-
ternational moderne sont compli-
qués et pour écouler les produits
agricoles canadiens ainsi que d'au-
tres produits, il faut être au cou-
rant d'un grand nombre de mé-
thodes. Par exemple, si le Canada
désire faire du commerce avec
l'Allemagne, il faut avoir recours
à la méthode du "trac" ou com-
merce par compensation ou tran-
saction quadrangulaire. Cette mé-
thode est encouragée par le gou-
vernement allemand. Le meilleur
moyen de l'expliquer est de citer
un exemple concret fourni par le
Commissaire canadien du com-
merce en Allemagne:

Une maison allemande d'importa-
tion désire acheter des pommes
canadiennes. Elle peut nouer des
relations avec un fabricant de
produits chimiques qui fait un
commerce régulier avec le Cana-
da. Avec le consentement et le
concours de cette maison de pro-
duits chimiques, une demande est
déposée au Bureau de surveillan-
ce du Gouvernement allemand qui
régit le commerce des fruits et des
produits de même nature; cette
demande indique que les contrats
ont été passés pour la vente de
produits chimiques sur le marché
canadien; le requérant désire être
autorisé à acheter une certaine
quantité de pommes canadiennes
à des prix spécifiés. Il est utile
également d'indiquer que la tran-
saction encouragera l'exportation
de plus grandes quantités de pro-
duits chimiques qu'il ne serait
possible de faire sans cet arrange-
ment.

La permission d'exporter ayant
été obtenue, l'acheteur canadien
de produits chimiques est alors
invité à payer, par l'intermédiaire
d'une banque ou d'une autre ins-
titution, le prix d'achat des pom-
mes à l'exportateur canadien d'au-
tres marchandises et à remettre le
solde en excès de ce montant di-
rectement à son fournisseur en
Allemagne, tandis que l'importa-
teur allemand de pommes fait un
paiement de la même façon au fa-
bricant de produits chimiques. On
a ainsi une transaction "quadrangulaire"
comportant un échange
de marchandises entre le Canada
et l'Allemagne mais ne compor-
tant pas d'autre transfert de fonds
qu'entre deux maisons canadien-
nes et deux maisons allemandes,
et la remise du Canada à l'Alle-
magne de l'excès de valeur des
importations canadiennes sur les
exportations. Cette transaction, dit
le Commissaire Canadien du com-
merce, peut être complétée par
une maison canadienne et une
maison allemande, qui achètent et
vendent de l'une à l'autre ou l'une
à l'autre, ou par une maison dans
un pays à deux dans l'autre, mais
en ces derniers temps les transac-
tions quadrangulaires ont été plus
nombreuses que les autres.

Marché : dernière heure

Prix obtenus sur les marchés de Montréal, lundi 19 août 1935

VOS VENTES PRIX DU GROS, LIVRE A MONTREAL ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 19 août 1935, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec.

PORCS VIVANTS

Porc à bacon (Select) 190 à 230 lbs	9.75 à 10.00
Prime de \$1.00.	
Porc à bacon 180 à 230 lbs	9.75 à 10.00
Porc à boucherie 160 à 240 lbs	9.25 à 9.50
Porc léger et à engrais 120 à 160 lbs	9.25 à 9.00
Porc lourd 240 à 270 lbs	9.00
Extra lourd 270 lbs. ou plus	
Tenue	6.00 à 7.00

VACHES

Choix	3 1/4 à 3 1/2
Bonne	2 3/4 à 3
Moyenne	2 1/4 à 2 1/2
Commune	1 3/4 à 2
Très commune	1 1/4 à 1 1/2

VEAUX DE LAIT

Choix	6 à 6 1/2
Bon	5 1/2 à 6
Moyen	4 1/2 à 5
Commun	3 1/2 à 4

VEAUX DE CHAMP

Bon	3 1/2 à 3 3/4
Commun	3 à 3 1/4

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Bon	6c la lb.
Moyen	5c la lb.
Commun	4c la lb.

MOUTONS

Bon	2 à 2 1/2 la lb.
Commun	1 1/2 à 2 la lb.

BOUVILLONS

Choix	6 à 6 1/2 la lb
Bon	5 à 5 1/2 la lb
Moyen	4 1/2 à 5 la lb
Commun	3 1/2 à 4 la lb
Commun léger	2 1/2 à 3 la lb

TAURES

Choix	4 1/4 à 4 1/2 la lb
Bonne	3 3/4 à 4 la lb
Moyenne	3 à 3 1/4 la lb
Commune	2 à 2 1/2 la lb

TAUREAUX

Choix	3 à 3 1/4 la lb
Bon	2 1/2 à 2 3/4 la lb
Moyen	2 1/4 à 2 1/2 la lb
Commun	1 3/4 à 2 la lb

ANIMAUX ABATTUS

PORCS

Pores frais No 1, 90 à 140 lbs	la livre	.12
Pores frais No. 3, 175 à 225 lbs		.10

VEAUX

Bons	.07 1/2
Moyens	.06

VOS VENTES

Montréal, lundi, 19 août 1935

OEUFS

A GROS	.27
A médium	.25
B	.22
C	.20

MIEL BLANC

Chaudière de 5 lbs	.69
Chaudière de 30 lbs	.08 1/2

MIEL BRUN

Chaudière de 5 lbs	la livre	.08
Chaudière de 30 lbs		.07 1/2

POIS

Canadiens	le minot	\$1.70
-----------	----------	--------

FEVES

Canadiennes	le minot	\$1.80
-------------	----------	--------

BEURRE ET FROMAGE

MERCREDI, 14 AOUT 1935

BEURRE	
No 1 pasteurisé; 1186 boîtes à 20-16 c. la lb	
No 2 pasteurisé; 37 boîtes à 20c. la lb.	
FROMAGE	
No 1 blanc; 1180 boîtes à 9 1/2c. la lb	
No 2 blanc; 54 boîtes à 8 1/2c. la lb	
No 1 coloré; 251 boîtes à 9-16 c. la lb	
No 2 coloré; 5 boîtes à 8-16 c. la lb	

Ces ventes sont organisées par l'U.C.C., sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ces ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C., Ltée.

VOS ACHATS

Prix du gros, pris à Montréal

FARINE DE PAIN

	au char, en sacs
Première patente	2.45
Deuxième patente	2.225
Porte à boulanger	2.20
Farine pâtisserie	2.15

GRAIN MOULU

	le sac de 98 lbs
Blé d'Inde moulu	1.35
Blé d'Inde concassé	1.35

ALIMENTS A BETAIL

	la tonne
Son	22.25
Gru rouge	23.25
Midling	28.25
Farine de viande cuvée (65 pour cent)	59.00
Ecaillés d'huitres	17.00
Gravier	14.00
Farine fourragère	32.00
Gluten	28.00
Blé à engrais No 6	.76
Avoine alimentation No 1	.42
Orge Canadien Ouest No 3	.43
Mais Sud Africain	.61
Sarrasin, le 100 lbs	\$1.30

SEIL

	le sac
En pierre (sac de 100 lbs)	\$1.25
Gros (sac de 140 lbs)	0.80
Fin (sac de 200 lbs)	\$1.70

TOURTEAUX

	la tonne
De lin	30.00
De coton	44.00
Drèches de brasserie	24.00

Marché des bestiaux

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 19 août 1935: — Bétail, 1411; veaux, 2065; porcs, 1999; moutons, 2065.

BETAIL

Malgré une augmentation d'au delà de 60% dans les arrivages, les prix se sont maintenus à peu près fermes dans le cas des bons sujets; les sujets communs et moyens subissaient cependant une baisse variant d'un quart à un demi sou la livre. Plus de 80% des expéditions étaient composées d'animaux venant de l'Ouest. Il y a lieu de penser que le nouveau niveau des prix atteints restera maintenant ferme pendant quelque temps. Il y a lieu de noter cependant que les taureaux pesants sont difficiles à vendre. La haute température que nous subissons depuis une semaine a une influence marquée sur la consommation des viandes et naturellement la demande sur le marché des animaux vivants s'en ressent appréciablement. On s'attend à ce que le retour en ville des villégiaturés aura une heureuse influence sur les prix qui seront offerts sur notre marché d'ici une couple de semaines.

VEAUX

Il y a eu peu de changements dans les prix payés pour les bons veaux de lait; la demande pour cette classe de sujets est restée ferme et nous sommes sous l'impression qu'il y a lieu de s'attendre à une légère amélioration prochainement. Les veaux de champs sont moins faciles à vendre et les prix ont subi un faible recul aujourd'hui. Toutefois le niveau général des prix est meilleur qu'il ne l'était l'an dernier à pareille date et il semble bien que nous pouvons nous attendre à voir les prix se maintenir plutôt favorables au cours des quelques semaines qui vont suivre.

MOUTONS

AGNEAUX

La demande pour les vieux moutons reste limitée et les prix ne sauraient monter plus haut qu'ils ne sont présentement. Les agneaux ont dû subir une nouvelle baisse aujourd'hui. Ainsi que nous l'avons à plusieurs reprises dit et répété ici depuis quelque temps, la qualité des agneaux qui nous viennent laisse grandement à désirer et les acheteurs se refusent à acheter à prix fermes. A moins que les expéditeurs ne voient à faire une sélection plus sévère parmi les agneaux qu'ils expédient sur le marché il n'y a pas lieu de croire que les conditions présentes de prix puissent s'améliorer beaucoup lorsque viendra le temps de vendre le gros de notre récolte d'agneaux.

PORCS

Les porcs se sont vendus, paraît-il, à toutes sortes de prix sur notre marché aujourd'hui. On nous dit que la majorité des ventes se sont faites à 9 1/2c la livre pour les bacons; nous devons dire toutefois que tous les pores vendus par la Coopérative Canadienne du Bétail ont été vendus à 10c la livre pour bacons. Les primes et les coupes ordinaires étaient en vigueur, excepté dans le cas des pores légers qui doivent subir une coupe d'un sou la livre au lieu d'un demi sou. Il est regrettable de constater que le pourcentage des pores légers et expédiés est beaucoup trop considérable; les cultivateurs perdent ainsi de fortes sommes en se laissant aller à écouter trop docilement ceux qui les incitent à vendre leurs pores avant de les finir convenablement pour le marché. Nous nous attendons à ce que le prix du bacon soit de 9 1/2c à 9 1/4c la livre dès demain.

PRODUCTEURS DE BEURRE ET DE FROMAGE

Profitez

des ventes aux enchères du Comptoir Coopératif de l'U. C. C., Ltée — IL Y A DE VOTRE INTERET

Etudiez nos conditions de vente

BEURRE: Commission: 10 sous par boîte. Avec maximum de \$10.00 par envoi d'une même fabrique, plus 7 sous par boîte pour autres frais (1).
FROMAGE: Commission: 1/4 de sou par livre, plus 4 sous par boîte pour autres frais (1).

Aucune charge extra. — Les ventes sont publiques.

Adressez les consignations à:
COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C., Ltée
Montreal Refrigerating & Storage Co.
Place Viger, Montréal.

Adressez les connaissances et correspondances à:
COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C., Ltée
5505, Boulevard Saint-Laurent,
Montréal.

Les papiers nécessaires aux expéditions sont adressés gratuitement sur demande.

(1) Frais d'entreposage, manutention et assurance.

Le Comptoir Coopératif de l'U. C. C., Ltée est en mesure de garantir les meilleurs prix à ses membres dans les lignes suivantes:

Engrais alimentaires

Tôle ondulée

Clôture de fils barbelés

Treillages métalliques

Peinture et ciment à couvertures

Huile à moteur Pennsylvania 100% pure en 15, 30 et 45 gallons

Pour tous renseignements écrire ou s'adresser au:

SECRETARIAT GENERAL DE L'U. C. C.,
5505, Boulevard Saint-Laurent,
Montréal.

Tél.: Harbour 2116

E.-W. CARON

145-149, Des Commissaires Est, Montréal

Moulinier et Négociant en Farine, Grains et Provisions.

Grains fousses — chars assortis.

Demandez les produits CARONA

B. TRUDEL & CIE

Fournitures et machineries pour laiteries, beurrieres et fromageries

304, Place d'Youville — MONTREAL

A bas les coquerelles!

Mieux connu peut-être au pays sous le nom de "coquerelle", le cafard, ou "blatte" est un pillard qui ne respecte rien. Des endroits de prédilection où il pullule, il envoie ses éclaireurs dans les maisons de rapport, les hôtels, les maisons privées, les granges ou les magasins. Le bâtiment importe peu pourvu qu'il fournisse des conditions d'humidité et de chaleur et qu'il contienne une provision abondante de nourriture. Le cafard s'est montré très gênant partout au Canada cet été; il paraît s'être lassé de la liberté relative que lui offraient les dépotoirs municipaux et il les a quittés pour se réfugier dans les fentes et les fissures des murs des résidences voisines. Cet insecte se cache le jour et sort la nuit pour se mettre en quête de nourriture. Il mange tout ce qui peut être mangé, mais il recherche spécialement les aliments de l'homme. C'est pourquoi il abonde plus spécialement dans les cuisines, les dessertes et les garde-manger. On peut facilement le détruire au moyen du fluorure de soude que l'on trouve à bas prix dans toutes les pharmacies. On saupoudre légèrement cette substance dans les endroits fréquentés par les cafards, par exemple, autour des évier, des plinthes, des armoires, des tuyaux d'eau chaude, etc. Le sodium adhère aux pattes des insectes qui s'empoisonnent en se nettoyant. Comme le fluorure de soude est aussi un poison pour les êtres humains il faut prendre des précautions raisonnables pour empêcher les enfants ou les animaux domestiques d'y toucher. On trouvera des renseignements plus détaillés sur ce point dans le feuillet sur le cafard publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

A VENDRE

PETITES ANNONCES. — Tarif : 25 sous le mot avec minimum de 25 mots par insertion. Pour quatre impressions consécutives du même texte une réduction de 20% est consentie.

LAINES A VENDRE

Avons surplus de laine lavée ou non lavée à vendre. Demandez nos prix.

LA CIE DE LAINAGE DE RIMOUSKI, ENRG. Rimouski, Qué.

Sauve sa femme et ses enfants

M. Johann J. Hiebert, de Coalville, Alta., Canada, écrit : "Votre précieuse médecine nous a économisé bien des factures de docteurs. Quand les enfants ne vont pas bien ils prennent la bouteille de Novoro du Dr Pierre et peu de temps après ils sont de nouveau bien portants. Après Dieu ma femme doit son rétablissement, qu'aucun docteur ne pouvait lui procurer, au Novoro du Dr Pierre. Elle était altérée depuis six ans et elle n'avait plus que la peau et les os. Vous devriez la voir maintenant. Elle n'est pas encore complètement remise mais elle est beaucoup mieux". Cette célèbre médecine de plantes affecte salutairement les fonctions de l'estomac, stimule l'élimination et aide à obtenir un corps sain. On ne peut la trouver chez les pharmaciens car on peut seulement l'obtenir chez les agents locaux. Pour renseignements écrire à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

FERME de 500 acres avec roulant, belle résidence \$2,000, comptant, balance facile. Une autre de 6 arpents environ avec maison à deux logis loués, 3 arpents église, près gare C.N.R., excellent site pour volailles ou jardinage \$3,000, \$1,000, comptant. Adressez à S. Trudel, Huberdeau, Co. Argenteuil.

J.-F. Dionne, L.D.C.

COMPTABLE PUBLIC
1438, Sicard
Montréal.
Vérification municipale, scolaire, commerciale et industrielle.
Tél. : Clairval 5940 J.

ANNONCES COLLECTIVES

"La Terre de Chez Nous" offre cette colonne aux CERCLES ET SYNDICATS qui veulent annoncer "en groupe" leurs VENTES et leurs ACHATS.

A VENDRE

Un moteur à essence, cinq forces, et une batteuse simple usagés, à vendre à des prix modérés; s'adresser au secrétaire du cercle de l'U. C. C., St-Jules, Beauce.

Ucéistes ou Communistes

(Suite de la page 3)

gnes de notre tâche, et ce n'est que par l'union dans le bien que nous résisterons à l'union du mal. Ce n'est que par l'union, que le cultivateur sera vraiment la classe forte et fondatrice dont parle Romier.

Ucéistes, cultivateurs, bûcheurs, marchons sur les pes de nos apôtres ucéistes actuels, les Rioux, les Pucet, les Côté, faisons-leur confiance, entraînés-nous dans les rangs de notre organisation professionnelle, et de concert avec les autres classes, l'économie sera mieux ordonnée parce que dirigée par les professions. De là équilibre plus complet dans le système économique, chances de vie, et le communisme n'aura plus de prises sur nous. Pour cela, secouons notre torpeur; debout et marchons.

Louis-P. THIBODEAU,
B. S. A.

Page 595

Bien remplir ses chars d'animaux vivants

Une expédition qui nous a été faite ces jours derniers offre un exemple dont on peut tirer de profitables leçons. Pour le bénéfice de nos expéditeurs, je me permets d'y attirer l'attention.

Il est très important de bien remplir les chars que l'on expédie sur le marché des animaux vivants. On s'en rendra compte en jetant un coup d'oeil sur les chiffres suivants :

Nous avons reçu un char contenant 89 agneaux, pesant 5410 livres. Voici les dépenses qui ont dû être chargées pour le transport, la vente, etc., de ce char —
Fret sur un minimum de 14,000 livres 30 25
Frais et loyer de cours 9 23
Commission 10 00
Assurance de transport 4 00
Service coopératif (19 expéditeurs) 2 85
Dépenses locales (au point chargement) 14 00
Total des dépenses 79 33
Dépenses par 100 livres 1.46 63-100

Ce taux de \$1.46 63-100 est excessivement élevé, et il n'y a pas de doute que les cultivateurs qui se sont vus grevés aussi onéreusement ont dû être bien désappointés et avec raison. Payer 1/2c la livre pour la vente de ses agneaux, surtout si l'on tient compte des prix plutôt bas du moment, est certainement beaucoup trop.

C'est là un cas malheureux, mais qui peut être évité. La cause de tout le mal est que l'on a expédié un char guère plus qu'à moitié rempli, alors qu'il n'en aurait pas coûté plus cher en dépenses pour un char plus rempli. Voici comment le seul fait de bien remplir ses chars peut réduire les dépenses par 100 livres : —

Char contenant 5410, lbs coûte 1.46 63-100 par 100 lbs.
Char contenant 7,000 lbs, coûte 1.15 par 100 lbs.
Char contenant 8,000 lbs, coûte 1.00 par 100 lbs.
Char contenant 10,000 lbs, coûte 0.80 par 100 lbs.
Char contenant 15,000 lbs coûte 0.74 par 100 lbs.
Char contenant 17,000 lbs, coûte 0.65 par 100 lbs.

Ces chiffres ne sont pas d'une précision absolue, ils le sont cependant suffisamment pour servir de base à ce que nous avançons en fait de comparaison. Si les expéditeurs de ce char sur lequel nous attirons l'attention avaient rempli leur char à 8,000 livres, ce qui est facile, ils auraient de ce fait économisé un demi sou par livre et si, construisant un deuxième pont dans leur char, ils y avaient fait entrer 15,000 livres, leur économie aurait représenté trois quarts de sou par livre.

C'est dans l'organisation d'expéditions de ce genre que nos coopératives locales ont un rôle intéressant à jouer. Elles groupent les produits des cultivateurs non seulement dans le but d'en obtenir les plus hauts prix possibles, mais encore de manière à en réduire les frais de transport et de vente à un minimum.

Deux conseils profitables pour expéditeurs d'animaux vivants:—

1. — Toujours bien remplir ses chars. Je donnerai prochainement un tableau spécifiant approximativement le nombre de têtes de chaque espèce que l'on peut mettre dans un char ordinaire.

2. — Chaque fois que la chose est possible, il est à conseiller de construire un pont double dans un char. Les dépenses se trouvent considérablement réduites, même s'il en coûte quelque chose pour construire ce pont.

Une mauvaise solution

Pour résoudre la question sociale, apaiser le conflit toujours aigu entre le capital et le travail, trois groupes d'économistes distincts se présentent avec des solutions contradictoires.

Ce sont les libéraux, les socialistes et les catholiques.

Nous étudierons, si vous le voulez bien, de quelle façon les libéraux (il ne s'agit pas du parti "rouge" évidemment) conçoivent l'Etat, comment ils entendent résoudre le problème social et enfin la faillite complète de leur doctrine en face des faits.

LA DOCTRINE LIBERALE

L'Etat, suivant leur conception, ne doit jamais intervenir dans les conventions entre les hommes.

Et ce qu'elle préconise avant tout c'est la LIBERTE. Il faut à tout prix enlever les prescriptions et les entraves entre les hommes si nous voulons que l'ordre véritable s'établisse dans le monde.

La libre concurrence placera chaque individu au rang qui lui convient.

Si l'on agit ainsi la distribution des richesses se fera conformément aux lois naturelles et aux libres conventions des hommes.

Donc, liberté d'échange, liberté de travail, liberté de contrat, liberté de concurrence et liberté de jouissance.

Ils ajoutent en plus que pour que la question sociale soit réglée, il suffit de quelques retouches aux mécanismes économiques et la prospérité renaîtra du libre jeu de la liberté.

N'est-ce pas que c'est joli...?

LE LIBERALISME DEVANT LES FAITS

Le libéralisme a été éprouvé au cours du XIXe siècle, et les pays qui l'ont expérimenté se sont rendu compte que le mot liberté qui a une si belle consonnance quand il est murmuré aux oreilles du peuple pouvait parfois avoir des conséquences désastreuses sur l'économie générale d'un pays.

L'Etat gendarme conçu par les libéraux est insuffisant parce qu'il est absolument nécessaire que l'Etat intervienne pour coordonner les effets, briser certaines résistances, et assurer la charge de certains services que les individus seuls ne pourraient réaliser... La lutte contre les épidémies, les grands travaux d'irrigation et quelquefois l'organisation de services d'utilité publique que l'initiative privée ne peut conduire à bonne fin. Au nom de cette liberté tant prônée par les économistes libéraux de l'époque, la révolution française supprima les corporations qui avaient fait la grandeur et la force des classes laborieuses pendant plusieurs siècles.

Au nom de la liberté on refusait aux travailleurs le droit de s'unir pour défendre leurs intérêts professionnels.

Conséquences : l'ouvrier laissé seul et sans protection eut à subir des exactions dans la fixation des conditions de son travail.

Les faits démontrent que les nations qui ont le mieux protégé leurs travailleurs opposent un démenti formel aux partisans de la concurrence libre et illimitée dont les conséquences n'ont jamais été que de maintenir les classes ouvrières dans la misère.

Enfin les faits prouvent que l'Etat moderne depuis quelques décades n'a cessé d'accroître ses fonctions dans le domaine législatif, administratif et fiscal.

Les principes libéraux sont usés à la corde, ils ont prouvé leur insuffisance au cours du dernier siècle, nous ne pouvons donc nous en inspirer dans le règlement de la présente crise sociale.

Le socialisme serait-il meilleur ?

C'est à quoi je répondrai la semaine prochaine.

Hector CORMIER

(DEBOUT)

MELASSES DE CANNE A SUCRE PURE



Riche en sucre, hydrate de carbone, fer et sels naturels.

Si le prix du foin est trop élevé et si les animaux ne mangent pas bien, essayez de mélanger de la mélasse de canne à sucre pure avec n'importe quelle nourriture que vous ayez. Vous trouverez que votre troupeau aime sa nourriture et qu'il grossit. Ecrivez-nous pour le pamphlet gratuit "Comment alimenter". Soyez certain de toujours demander les melasses WIB.

CANADA WEST INDIES
MOLASSES COMPANY Limited
5400 Est, rue Notre-Dame, Montréal.

Les cultivateurs.....

(Suite de la page 8)

res qui ne préparent à rien de précis préparent nécessairement à tout; pas sûr, non plus, que, pour tracer un programme d'étude et d'action sociale, ce soit assez d'être un excellent astronome. Les chefs syndicalistes ouvriers et patrons, les juristes et sociologues, qui depuis de longues années, à l'écart de toute politique, s'efforcent de réaliser et de propager en cette matière les enseignements pontificaux, ont le droit évident d'être écoutés. Sinon, l'on pourra bien toujours faire appel à l'union; mais si la réponse des troupes rangées derrière ces chefs respectés est moins prompt que l'on ne l'avait espéré, comment s'en étonner ?

L'union solide est le résultat de

Rapport sur l'état des cultures

au 31 juillet 1935

Sommaire pour la Province de Québec: (On voudra bien référer à notre dernier rapport télégraphique pour plus de détails sur les conditions des cultures).

Les travaux de fenaison sont retardés par de fréquentes averses. Le foin est généralement de bonne qualité, bien qu'en certains endroits de fréquentes averses aient affecté la qualité. Le rendement moyen à l'acre pour la première coupe de luzerne est estimé à 1.75-tonne comparativement à 1.61 pour la première coupe en 1934 et à 2.38 pour toute coupe l'an dernier. Toutes les cultures sont dans des conditions légèrement inférieures à la normale. En général les pâturages sont en très bonne condition.

Bas St-Laurent : La fenaison est retardée par de fréquentes averses. Les céréales et les pommes de terre annoncent généralement bien, et les pâturages sont riches. La première coupe de luzerne a produit 1.83 tonne comparativement à 1.97 l'an dernier.

Québec: La fenaison se poursuit lentement: les averses sont fréquentes. Toutes les cultures sont dans des conditions inférieures à l'an dernier. Les pâturages sont bons. La première coupe de luzerne a produit 1.90 tonne comparativement à 1.77 l'an dernier.

Trois-Rivières : La fenaison bat son plein. La pluie retarde les travaux. Toutes les cultures sont en excellentes conditions. La première coupe de luzerne a produit 1.82 tonne comparativement à 1.83 l'an dernier.

Bois-francs : La fenaison progresse lentement, les averses sont fréquentes. Toutes les cultures sont en retard, mais les conditions s'améliorent. La première coupe de luzerne a produit 1.63 tonne comparativement à 1.52 l'an dernier.

Cantons de l'Est : — En général les cultures sont dans des conditions inférieures à l'an dernier. La verse cause quelques dommages. Le foin est généralement beau. La première coupe de luzerne a donné 2.07 tonnes comparativement à 1.67 l'an dernier.

Sud-Est de Montréal : Toutes les cultures sont en bonne condition. La grêle a causé quelques dégâts dans Richelieu et Château-guay et les dommages par la verse sont assez étendus. La première coupe de luzerne a produit 1.44 tonne comparativement à 1.47 l'an dernier. Les pâturages sont très bons.

Ile de Montréal et Vallée de l'Outaouais : La fenaison est terminée mais en général, les averses fréquentes ont affecté la qualité. On moissonne l'orge. Les céréales annoncent bien mais on rapporte des dommages par la verse. Les pâturages sont bons. La première coupe de luzerne a produit 1.77 tonne comparativement à 1.63 l'an dernier.

Nord de la Province : En général les conditions sont excellentes. La température est généralement favorable. La première coupe de luzerne a produit 2.12 tonnes comparativement à 2.00 l'an dernier.

la confiance mutuelle. Dans l'action catholique générale, accordons sans réticence et de mieux en mieux aux organisations professionnelles chrétiennes la part d'influence qui, surtout après le dernier Document romain, semble devoir leur revenir; et dans les liens de la charité la cohésion des coeurs sera plus forte pour le travail commun.

J.-C. MOREL.

Québec, le 10 août 1935.

LE BUCHERON

Retour de Congrès

Mesdames, Messieurs,

Hier, la capitale du Royaume du Saguenay donnait l'hospitalité à environ 800 délégués des cercles de l'U. C. C. de la région de Chicoutimi et du Lac St-Jean.

Le comité diocésain avait profité de cette réunion des membres de la Section des Bûcherons pour faire l'élection annuelle des Directeurs de son comité et adopter des résolutions concernant quelques problèmes particuliers à la région du haut Saguenay.

Pour le bénéfice des membres de l'U. C. C. qui n'ont pu assister à ces assises fraternelles qui feront date dans l'histoire du syndicalisme, j'ai accepté de faire ce soir le résumé des travaux accomplis au cours des deux séances d'études où furent débattues les principales questions du problème forestier.

De bonne heure le matin, de nombreux groupes qui devinrent de véritables processions se dirigèrent vers le magnifique temple qu'est la cathédrale de Son Excellence Monseigneur Charles Lamarche, Evêque de Chicoutimi.

De toutes les aventes se présentaient des centaines d'hommes que l'on pouvait classer, sans se tromper, au nombre des incomparables forestiers dont s'enorgueillit la riche vallée de Chicoutimi et du Lac St-Jean.

Descendants des hardis pionniers qui défrichèrent l'immense jardin du nord de Québec, on pouvait lire sur la figure de ces rudes ouvriers, le courage, la vaillance, la fierté des aïeux.

M. l'abbé Eugène Tremblay, du Séminaire de Chicoutimi, dans un sermon d'une haute portée, traça aux congressistes les devoirs des membres des syndicats chrétiens. Aux cultivateurs et aux bûcherons qui avaient voulu mettre leur congrès sous la protection de la Providence en assistant à une grand-messe à laquelle Son Excellence l'Evêque de Chicoutimi assistait au trône, le savant prédicateur donna des conseils pratiques sur le rôle ou plutôt la mission des unions professionnelles catholiques.

A la sortie de la cathédrale, un soleil chaud et brillant met des sourires sur les lèvres et du feu dans les regards.

Le drapeau de l'U. C. C. dont les couleurs flottent à la brise prend la tête du cortège.

En première place, marche Son Honneur M. A. E. Dubuc, Maire de la ville de Chicoutimi, qui avait accepté la présidence d'honneur qui lui avait été offerte. A sa suite marchent Monsieur le Président Général de l'U.C.C., M. le Président diocésain, Messieurs les directeurs, aumôniers et officiers des cercles régionaux. Les centaines de délégués, dans une procession impressionnante, défilent de la cathédrale à l'Hôtel de Ville.

Une salle spacieuse, confortable et bien éclairée est mise à la disposition des congressistes.

M. le Maire Dubuc, dans une de ces improvisations dont il a le secret, souhaite dans des termes heureux la plus cordiale bienvenue aux visiteurs qui ont bien voulu choisir sa ville pour tenir le deuxième congrès annuel des bûcherons syndiqués de la province de Québec.

M. l'aumônier diocésain fait l'ouverture du congrès par la prière habituelle à saint Isidore.

M. J.-A. Gobeil, secrétaire diocésain, et M. Aimé Simard, secrétaire du cercle de Chicoutimi, sont choisis comme secrétaires conjoints.

Et le travail commence sous la présidence active de M. Albert Rioux, Président Général de l'Union Catholique des Cultivateurs.

M. le Président Général fait part à l'assemblée des règles de procédures qui devront être suivies durant les délibérations.

La première séance fut employée à la discussion et l'adoption de résolutions par les membres bûcherons du congrès.

Une vingtaine de délégués participèrent à la discussion générale qui fut très animée.

On pouvait se rendre compte dès le début, en entendant les diverses opinions émises, que les questions auxquelles les bûcherons semblaient donner le plus d'attention sont les suivantes :

Là propos d'une législation pour protéger les entrepreneurs de coupes contre les dangers de contrats injustes.

En deuxième lieu vint la question du taux des salaires, les heures de travail, la révision des méthodes de mesuréments du bois, l'hygiène en forêt, etc.

Les congressistes se séparèrent pour aller dîner, conscients d'avoir accompli une besogne fructueuse.

A deux heures de l'après-midi, la vaste salle de l'Hôtel de Ville se remplit à pleine capacité.

La première heure de cette séance fut consa-

créé aux affaires du comité diocésain de l'U. C. C.

L'élection des officiers de ce comité pour l'année suivante termina cette partie du programme.

M. Antoine Riverin, préfet du comté de Chicoutimi, fut rélu Président, M. J.-A. Bouchard, de St-Félicien, vice-président, tandis que les cinq directeurs furent les mêmes réélus pour l'année suivante.

Alors, les bûcherons reprennent leurs délibérations interrompues pour le dîner.

M. l'avocat Jean Lesage, de Québec, conseiller juridique de la Section des bûcherons, donna dans un langage clair et précis, une causerie sur la législation forestière adoptée depuis le premier congrès à Rimou ski.

M. Lesage s'est servi des pièces officielles pour appuyer ses explications qui furent très goûtées de toute l'assistance si l'on en juge par l'attention soutenue qu'elle donna à ses paroles.

Il appartenait à un homme du métier, un entrepreneur de coupe bien connu de la région, de traiter la question principale qui devait être débattue au congrès : celle des salaires.

M. Célestin Simard l'a traitée avec une maîtrise consommée.

Pour sa démonstration, voici la thèse qu'il a soumise aux congressistes qui l'ont applaudi généreusement :

Les ouvriers des moulins à pulpe et à papier ne sont en nombre que le tiers des employés dans l'industrie. Les deux autres tiers sont des ouvriers qui vont couper, charroyer et flotter la matière première pour alimenter ces moulins.

Or, les salaires payés aux ouvriers de l'usine représentent les 2-3 du total des listes de paye tandis que l'autre tiers va aux ouvriers de la forêt.

S'il y a des experts dans les usines, il en faut aussi dans la forêt et il ne voit pas aucune raison pourquoi les bûcherons ne toucheraient pas un salaire au moins aussi élevé que celui du plus humble ouvrier des moulins à papier.

De tous les coins de la salle fusaient des approbations non équivoques, du raisonnement serré de l'orateur. M. Simard signala aussi l'état précaire des compagnies papetières, mais comme leur condition s'améliore sensiblement, les bûcherons ont raison de réclamer leur part de ce renouveau économique.

Alors commence l'étude en détail des résolutions qui furent adoptées au cours de cette séance.

Le temps à ma disposition ne me permet pas d'entrer dans tous les détails, je vais me contenter de vous en donner un pâle résumé.

A l'unanimité, il fut convenu que le salaire minima de \$30.00 par mois fixé par la Commission des opérations forestières aux bûcherons, était trop bas et qu'il devait sans tarder être élevé à \$52.00 par mois net.

La question du salaire et des heures de travail des flotteurs de bois fut ensuite abordée. Il fut décidé de réclamer un taux de \$2.50 par jour avec une journée ne devant pas dépasser dix heures comportant le paiement des heures additionnelles au même taux que les premières dix heures.

On adopta ensuite des résolutions concernant le travail des bûcherons sur les seigneuries, le loyer des chevaux en chantier, le salaire des employés à l'expédition du bois dans les ports de mer, pour aborder de front l'opportunité de réformer les méthodes de mesuréments des billots.

Des résolutions demandant plus de protection pour les entrepreneurs de coupe sont votées d'emblée.

Les congressistes étudièrent ensuite le problème du paiement des primes d'assurances industrielles; le travail sur les terres de Colonisation, de seigneuries, l'embauchage des bûcherons, etc.

Des remerciements furent votés à Messieurs les membres de la Commission des opérations forestières, en reconnaissance des services qu'ils ont rendus aux ouvriers de la forêt et le vœu fut adopté à l'unanimité priant le gouvernement de leur adjoindre un troisième commissaire, à être choisis dans les rangs des ouvriers forestiers compétents, lequel serait leur représentant officiel dans cette commission.

Toutes les autres questions à l'agenda furent le sujet de résolutions dont des copies seront adressées à qui de droit. Elles furent étudiées dans l'ordre suivant :

Organisation de la vente du bois des colons. Reboisement des terres incultes.

Le blasphème, travail du dimanche, "bunching". L'étude et l'adoption des quatre dernières résolutions ont donné lieu à des scènes vibrantes d'enthousiasme.

Les risques des chocs électriques

Le choc électrique est un nouveau risque pour la vie du cultivateur dans cet âge d'électricité. Le passage d'un courant électrique d'une force considérable à travers l'organisme cause une paralysie des centres nerveux et interrompt la respiration. Il ne faut pas conclure cependant qu'une personne est morte parce que les épreuves normales n'ont pas donné de résultats. On a vu des gens revenir à la vie après des heures de travail, alors qu'ils ne présentaient aucun des signes ordinaires de la vie. Lorsque le contact est de courte durée et que la respiration artificielle est appliquée sans délai, la victime a beaucoup plus de chances d'en revenir. Les soins à appliquer dans les cas de ce genre devraient être donnés par un médecin ou par les agents des compagnies d'énergie électrique ou de téléphone, qui savent ce qu'il faut faire dans les cas de ce genre, mais il y a certaines choses que tout le monde peut faire. Dans un choc électrique la victime est généralement repoussée loin du fil ou de l'appareil qui a produit le choc; si elle ne l'est pas, il faut l'en séparer, mais en ayant bien soin de s'isoler soi-même avant de le faire. La chaleur est très utile, quoiqu'on ait plus de mal à se remettre d'un choc en été qu'en hiver. Il faut donc envelopper le malade dans des couvertures chaudes, avec des bouteilles d'eau chaude. La personne qui a reçu un choc partiel doit être couchée. Il peut être fatal de la laisser assise ou debout à cause de la faiblesse des vaisseaux sanguins, et c'est là un détail que l'on fera bien d'avoir présent à l'esprit. Naturellement, la respiration artificielle est de la plus grande importance et devrait être enseignée dans tous les districts. On continuera la respiration artificielle pendant au moins quatre heures jusqu'à ce que le patient respire ou que les symptômes cadavériques soient bien établis.

La plus grande misère de l'homme n'est pas la pauvreté, ni la maladie, ni l'hostilité des événements, ni les déceptions du cœur, ni la mort; c'est le malheur d'ignorer pourquoi il naît, souffre et passe.

Etienne Lamy.

Téléphone : 2-1404

LESAGE & LESAGE

Avocats — Barristers
56, Rue St-Pierre
Québec.

Paul Lesage, L.L.L.
Jean Lesage, L.L.L.

Les-Philippe Côté
Organisateur Général
de la Section des Bûcherons
U. C. C.
B. P. 55 — DIVISION "B"
QUEBEC

LE REFLECTEUR UCIS

En vente aux bureaux
de l'U. C. C.
5505, Blvd Saint-Laurent
Montréal.



Diamètre 4 pouces 3/8. Trois lumières teintes dans la masse, d'un diamètre de près d'un pouce et d'une hauteur extérieure de plus d'un demi-pouce.

Prix à nos bureaux :

80 cents,

frais de malle en plus :

10 cents.



— SOMMAIRE —

La plaie des parasites (M. Gérard Filion)	585
L'âme de la terre	586
La construction rurale	587
Echos des Cercles	588
Où allons-nous ?	589
Page féminine	590
Le véritable but de l'ass. professionnelle	591
Page des Jeunes	592
Consultations légales	593
Page du Marché	594
Petites annonces	595
Retour du Congrès	596

L'entrain avec lequel a été adopté la répudiation des doctrines communistes est une preuve que nos gens préfèrent à ces démolisseurs de civilisation chrétienne, rester attachés à nos institutions.

A en juger par les plaintes et griefs formulés contre la commission des Accidents du Travail, il est évident que la résolution demandant la révision complète de cette législation, représente l'opinion de tous les ouvriers de la province.

Permettez-moi à présent de vous informer que la 26ème résolution adoptée, était en quelque sorte le complément logique des vingt-cinq autres.

Elle sera adressée à tous les candidats à la prochaine élection provinciale, indépendamment de leurs partis politiques, pour leur demander leur opinion sur les réformes désirées.

Et la deuxième séance du congrès est terminée. C'est l'heure du souper. Et comme les congressistes ont conscience d'avoir bien travaillé c'est avec hâte qu'ils se dirigent vers les hôtels et restaurants de la ville.

La réunion du soir a certainement été le clou du congrès.

Son Excellence Monseigneur Lamarche, ayant accepté d'assister à cette dernière séance, le public, malgré la chaleur accablante, se pressa dans la grande salle qui fut vite comble d'auditeurs anxieux d'entendre les divers orateurs qui avaient été annoncés au programme.

Ce fut d'abord M. Albert Rioux qui, dans un dis-

(Suite à la page 2)